

1521

Comité inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel ( CILSS )

Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires ( FERAP )

Impact des Politiques d'Ajustement du Secteur de l'Agriculture ( PASA ) sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles en Afrique de l'Ouest

Rapport de synthèse provisoire

1

*Comité inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel ( CILSS )*

---

**Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires ( FERAP )**

**Impact des Politiques d'Ajustement du Secteur de l'Agriculture ( PASA ) sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles en Afrique de l'Ouest**

Rapport de synthèse provisoire

## Table des matières

<b>Préliminaire : Problématique de l'étude, approche méthodologique et plan du rapport.</b>	
A. La problématique de l'étude	7
A1. Objectif de l'étude	7
A2. Champs de l'étude	8
B. L'approche méthodologique utilisée	8
C. Plan du rapport	9
<b>Chapitre 1 Le contexte et le cadre de la mise en œuvre des PASA</b>	11
I. Le contexte : une crise économique et sociale profonde	11
1.1 Au niveau macro-économique	11
1.2 Dans le secteur de l'agriculture	13
1.3 Le développement de la pauvreté	14
1.4 Un des facteurs majeurs de cette crise : des politiques publiques non appropriées	14
II. Le cadre des PASA : les Programmes d'Ajustement Structurel	17
2.1 Les politiques et programmes macro-économiques	17
2.2 Les politiques et programmes sectoriels	18
<b>Chapitre 2 Examen des Programmes d'Ajustement du Secteur de l'Agriculture mis en œuvre dans les pays étudiés.</b>	
III. Présentation générale des PASA	19
3.1 Objectifs généraux des PASA	19
3.2 Stratégies de développement de l'agriculture retenues	20
3.3 Les mesures et actions inscrites dans les PASA	
IV. La prise en compte des préoccupations relatives aux échanges sous régionaux dans l'élaboration des PASA : les constats	23

<b>Chapitre 3 : Contribution des PASA à l'évolution des échanges sous régionaux de produits agricoles.</b>	<b>25</b>
V. Les études de cas par pays	26
5.1. Les échanges Ghana - Burkina et Ghana - Niger	26
5.2. Les échanges Burkina - Ghana et Burkina - Côte d'Ivoire	30
5.3. Les échanges Mali - Côte d'Ivoire et Mali - Guinée	33
5.4. Les échanges Côte d'Ivoire - Mali	36
5.5. Les échanges Guinée - Mali et Guinée - Sénégal	
5.6. Les échanges Sénégal - Mali et Sénégal - Guinée	40
VII. L'impact des PASA sur les échanges agro-alimentaires au niveau sous-régional : les enseignements tirés des études de cas.	43
6.1. Les tendances d'évolution des flux d'échange les plus courantes au niveau sous régional entre les périodes pré et post PASA.	43
6.2. Contribution des PASA aux changements constatés dans l'évolution des flux au niveau sous-régional.	43
<b>Chapitre 4 Recommandations</b>	<b>46</b>
I. Développer et diffuser l'information sur les performances dans la production agricole , les flus d'échange de produits agricoles et les marchés concernés dans la sous région.	46
II. Harmoniser et ou améliorer les mesures de PASA	36
III. Renforcer la participation des producteurs et commerçants à l'élaboration et la mise en œuvre des PASA, notamment dans un cadre sous-régional.	37

## Sigles utilisés

PASA	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
LT	Long terme
P.I.B.	Produit Intérieur Brut
CEDEAO	Communauté économique et douanière de l'Afrique Occidentale
O.D.R	Opérations de Développement Rural
APEX	Projet d'Elevage pour l'Amélioration des Exportations
Md	Milliards
Mi	Millions
C.I.DT	Compagnie Ivoirienne de Développement Textile
CAISTAB	Caisse de stabilisation
CGPP	Caisse Générale de Péréquation des Prix.
BNDA	Banque Nationale pour le Développement Agricole
LPDA	Lettre de Politique de Développement Agricole
PAS	Programme d'Ajustement Structuré
CILSS	Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
FERAP	Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
PASCO	Programme d'Ajustement Structuré Compétitivité

## Résumé

La présente étude porte sur l'évaluation de l'impact des Politiques d'Ajustement du Secteur de l'Agriculture sur les échanges de produits agricoles entre les Etats du sahel et leurs voisins immédiats de l'Afrique de l'Ouest. Elle a été commandée par le FERAP dans le cadre de l'appui qu'il apporte aux Etats membres du CILSS pour la fluidification de leurs échanges et le rapprochement de leurs politiques agro-alimentaires.

Son champs est circonscrit au cas des PASA de six pays pour les échanges de trois à quatre produits agricoles entre chacun d'entre eux et deux autres pays de l'échantillon : Ghana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, et Sénégal. L'étude du cas de chaque pays a été réalisé par un consultant de ce pays. Nous avons fait dans le présent rapport la synthèse de leurs travaux pour dégager des enseignements communs à toute la sous-région et les recommandations qui en découlent pour la promotion des échanges sous-régionaux de produits agricoles et l'harmonisation nécessaire des PASA à cet effet.

Basée sur l'exploitation de la documentation existante, des entretiens et des enquêtes faits dans chaque pays, la technique d'évaluation a consisté à identifier d'abord les changements significatifs réalisés en matière de performances d'échanges sous-régionaux de produits agricoles depuis l'avènement des PASA par rapport à la période précédente et à apprécier ensuite la contribution des PASA à ces évolutions à travers leurs impacts sur les variables explicatives de ces changements.

Les PASA visent la relance d'un processus de croissance forte et durable dans le secteur de l'agriculture à travers la restauration de sa compétitivité et la diversification de sa production. Le développement de l'économie de marché dans le secteur à travers la libéralisation du commerce et des prix des intrants et produits agricoles d'une part, et l'appui de l'Etat au développement et au fonctionnement des marchés est le changement radical inscrite dans les PASA.

L'examen de l'évolution comparée des flux d'échange entre les périodes pré et post PASA ont abouti aux trois constats suivants :

- (1) l'amélioration de la tendance d'évolution des échanges sous-régionaux depuis l'application des PASA par rapport à la période précédente.
- (2) Malgré cette croissance à un rythme plus soutenu, le poids des échanges sous-régionaux dans l'économie sous-régionale est resté très faible dans l'ensemble
- (3) Ni la structure par produit, ni celle par destination des flux d'échange n'ont varié de façon significative ;

Quant à l'impact des PASA les échanges il apparaît que ceux-ci ont contribué à la croissance plus rapide des échanges sous-régionaux de produits agricoles à travers la réduction des distorsions que l'intervention massive de l'Etat avait créées dans les économies nationales et l'amélioration des incitations à travers les mesures relatives à la commercialisation et au prix des intrants et produits agricoles.

De tous les facteurs qui ont contribué à cette évolution (la pluviométrie, les taux de change, la restauration de la liberté de change au Ghana, l'accroissement de la demande étrangère du

produit exporté, les termes de l'échange, etc.) *l'accord est généralement unanime sur la prééminence les variations de taux de change ( doublée de la restauration la liberté de change au Ghana )*

Il ressort par ailleurs de toutes les études que la persistance de difficultés de circulation des marchandises et les coûts élevés de transaction continuent d'avoir un impact négatif sur les flux d'échange sous-régionaux.

Aussi certaines mesures de PASA ont freiné le développement des échanges sous-régionaux : la différenciation des taux de taxation des importations en provenance de pays n'appartenant pas à la sous-région et la suppression des subventions aux intrants agricoles.

Suite à ces constats, nous avons fait les **recommandations** suivantes :

- Développer et diffuser l'information sur les performances en matière de production agricole, de flux d'échange de produits agricoles et sur les marchés concernés dans la sous-région pour permettre aux différents intervenants d'agir avec efficacité
- Harmoniser et ou améliorer les mesures de PASA concernant :
  - (1) Les droits et taxes sur le commerce extérieur :
    - la suppression des différences de taxation susceptibles de fausser le jeu de la concurrence sur le marché sous-régional au profit de produits importés de pays n'appartenant pas à la sous-région et l'adoption si possible de tarifs extérieurs communs de la sous-région sur certains produits déterminés.
    - l'allégement, voir la suppression des droits et taxes perçus sur les exportations de produits agricoles locaux vers les marchés sous-régionaux
  - (2) Les subventions aux intrants : veiller à leur suppression générale partout ou leur maintien concerté dans certains cas pour ne pas fausser le jeu de la concurrence
  - (3) La réduction des entraves administratives à la libre circulation des marchandises : normalisation sous-régionale des documents de commerce extérieur, harmonisation et simplification des procédures de commerce extérieur avec allégement conséquent des formalités de transit, réduction forte des postes de contrôle routier et une plus grande maîtrise des pratiques administratives illégales ou abusives en cours au niveau de ces postes sont les actions à entreprendre à cet effet
  - (4) Le développement des infrastructures de transport et de marché
  - (6) L'appui aux unités de production pour accroître la productivité, diversifier les productions et améliorer la qualité des produits tout en normalisant cette dernière.
- Renforcer la participation des producteurs et commerçants à l'élaboration et la mise en œuvre des PASA, notamment dans un cadre sous-régional.

## **Préliminaire : Problématique de l'étude, approche méthodologique et plan du rapport**

### **A. La problématique de l'étude**

Pour sortir de la crise économique et sociale profonde que connaissaient leurs pays, les gouvernements des Etats membres du CILSS et d'autres pays de la sous région ont engagé au cours des années 1980 de vastes programmes de reformes économiques et sociales qui étaient en rupture totale avec les politiques menées au cours des deux décennies précédentes. Ces programmes comportent des Programmes macro-économiques et des Programmes sectoriels dont ceux relatifs au secteur de l'Agriculture appelés Programmes d'Ajustement du Secteur de l'Agriculture ( PASA ).

Ces PASA s'inscrivent dans une stratégie de croissance durable basée sur la restauration de la compétitivité des économies nationales et le développement des exportations. Et malgré les différents engagements d'intégration économique sous régionale pris par les dirigeants des Etats, les PASA nationaux ont été conçus sans concertation sous régionale. Que les mesures retenues dans ces PASA soient de nature à renforcer l'intégration économique sous régionale n'est donc pas acquise d'avance. Mieux il est même apparu que les mesures prises dans les PASA de certains pays s'opposent à l'efficacité de mesures adoptées par d'autres Etats dans leur PASA. Or l'impératif de renforcement de l'intégration économique sous-régionale exige la coordination des politiques et programmes de développement. Pour inciter les dirigeants à aller vers une telle coordination, l'évaluation de l'impact de ces PASA nationaux sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles est nécessaire. C'est pour appuyer les Etats dans ce sens que le CILSS a engagé, à travers le FERAP, la présente étude d'impact.

Le FERAP a prévu plusieurs étapes dans la réalisation de l'évaluation d'impact en question. L'étude menée dans la première étape a porté sur une analyse de principe de l'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux, c'est-à-dire l'examen sur le plan théorique des mécanismes par lesquels les mesures adoptées dans les PASA sont susceptibles d'affecter les échanges sous-régionaux de produits agricoles (Kimseyinga SAWADOGO, 1996 ).

C'est à la lumière de cette analyse de principe que le FERAP a engagé la deuxième étape de l'étude. Elle porte sur l'évaluation de l'impact effectif des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles. Tels sont les cadre et objet de la présente étude.

#### **A1. Objectif de l'étude**

L'étude a pour objectifs :

- évaluer l'impact des PASA sur les échanges intra-régionaux de produits agricoles au sein de la sous région sahélienne et leurs voisins immédiats d'Afrique de l'ouest.;
- faire, à la lumière des résultats de cette évaluation, des recommandations relatives à la promotion des échanges sous-régionaux notamment l'harmonisation des mesures adoptées dans les PASA.

## A2. Champs de l'étude

L'étude porte sur l'évaluation d'impact des PASA de six pays sur les échanges de trois à quatre produits entre chacun d'entre eux et un ou deux autres pays de la sous-région. Couples de pays échangistes et produits retenus sont:

### 1. PASA Ghana :

- Ghana - Burkina Faso : importations ghanéennes de bétail, oignons et pois/légumineuses
- Ghana - Niger : importations ghanéenne de bétail, oignons et pois/légumineuses

### 2. PASA Burkina Faso

- Burkina - Ghana : exportations burkinabé de fruits et légumes, de bétail-viande
  - Burkina - Côte d'Ivoire : exportations burkinabé de bétail-viande et de fruits et légumes
- Importations burkinabé de céréales de la sous-région

### 3. PASA Mali :

- Mali - Côte d'Ivoire : exportations maliennes de bétail, arachide, pomme de terre et riz
- Mali - Guinée : exportations maliennes d'arachide, de riz et bétail

### 4. PASA Côte d'Ivoire

- Côte d'Ivoire - Mali : exportations ivoiriennes de noix de cola, banane plantain et noix de coco

### 5. PASA Guinée :

- Guinée - Mali : exportations guinéennes de : fruits ( mangues, oranges, tamarin), huile de palme, grain et pâte de néré, grain de coton, riz et cola.
- Guinée - Sénégal : exportations guinéennes de : fruits ( mangues, oranges, tamarin ), et légumes, huile de palme, grain et pâte de néré et cola

### 6. PASA Sénégal :

- Sénégal - Mali : exportations sénégalaises de produits halieutiques, de sel et d'épices ; les importations sénégalaises de bétail-viande, piments et autres épices, mil, millet et dattes.
- Sénégal - Guinée: exportations sénégalaises de sel et poissons fumés surtout, et de viande bovine, les importations sénégalaises d'ananas, de piments et autres épices, d'huile de palme et de café )

## B. L'approche méthodologique utilisée

L'évaluation d'impact de politiques et programmes est confrontée à un redoutable problème d'insuffisance chronique ( quantitative et qualitative ) de données statistiques dans les pays concernés par la présente étude. Un problème encore plus redoutable dans le cas présent dans la mesure où les indicateurs à utiliser pour une telle analyse ne sont pas une préoccupation des Administrations économiques en raison du fait que les PASA ne comportent pas d'objectifs concernant les échanges sous-régionaux. Cette contrainte a lourdement pesé dans le choix d'approche méthodologique pour l'exécution de l'étude.

Cette situation a incité les responsables du FERAP à choisir à ce stade l'option étude de cas à champs très limité comme indiqué ci-dessus et non une étude globale qui porterait sur les échanges de tous les produits pour toute la sous-région. Ceci donne la possibilité aux consultants de faire des recherches plus pointues. L'échantillon de pays et de produits a été choisi de manière à permettre l'extrapolation des résultats des études de cas à l'ensemble des échanges sous-régionaux de produits agricoles.

La technique d'évaluation d'impact retenue pour ces études de cas a consisté :

- d'une part à identifier les changements significatifs réalisées en matière de performances d'échanges sous-régionaux de produits agricoles depuis l'avènement des PASA par rapport à la période précédente ;
- d'autre part à apprécier la contribution des PASA à ces évolutions à travers leur impact sur les variables explicatives de ces changements. L'exploitation de la documentation existante a été complétée par les avis des acteurs intervenant dans les filières concernées recueillis par entretien ou enquête : les acteurs des politiques publiques, les producteurs, les intermédiaires dans les échanges ( commerçants, transporteurs, fournisseurs d'intrants, etc. ), les consommateurs, les donateurs, et les groupements et associations professionnels. Pour bien cerner cette contribution des PASA il a été nécessaire de faire une revue d'ensemble du contexte et du cadre général des réformes économiques et sociales dont les PASA sont un volet sectoriel dans la mesure où ces contexte et cadre ont eu des impacts décisifs sur les échanges extérieurs des pays concernés mais aussi sur l'efficacité des PASA. Il n'a malheureusement pas été possible de mesurer avec précision la part des mesures de PASA et celles de ces autres facteurs ( exogènes en la circonstance ) dans les évolutions constatées, faute de données permettant l'application de techniques statistiques modernes des données.

Le CILSS a recruté un consultant dans chacun des pays concernés pour réaliser le volet concernant son pays. Notre bureau a été choisi pour coordonner l'étude et préparer le rapport de synthèse. A ce titre nous avons préparé un plan de travail pour l'exécution de l'étude qui a été discuté et adopté par l'ensemble des consultants réunis à Bamako à cet effet. Nous avons ensuite procédé à une lecture critique de leurs rapports provisoires et émis des observations à prendre en compte pour la rédaction des rapports définitifs.

Nos observations de fonds sur les rapports provisoires n'ont malheureusement pas été traitées de manière satisfaisante par les consultants, seul le rapport sur le Ghana nous a donné entière satisfaction, et celui du Burkina Faso dans une moindre mesure. Les autres rapports ont plus été des études générales sur les PASA que des études de cas tel que énoncés précédemment, en outre la technique d'évaluation retenue a été appliquée avec plus ou moins de réussite par les uns et les autres. Le présent rapport de synthèse souffre de ces lacunes.

### **C. Plan du rapport**

Nous avons consacré le premier chapitre à la revue du contexte et du cadre de mise en œuvre des PASA dans la mesure où ils ont déterminé les choix fondamentaux faits dans les PASA et ont influé de manière décisive non seulement sur l'efficacité de ceux-ci mais aussi sur les échanges extérieurs des pays concernés indépendamment des PASA comme signalé ci-dessus.

Nous avons ensuite passé les PASA en revue afin de bien cerner leurs objectifs, les mesures qui y sont inscrites et leur prise en compte des préoccupations relatives aux échanges sous-régionaux de produits agricoles. Tel est l'objet du chapitre 2.

Après ce déblayage nous avons procédé à l'appréciation de l'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles dans le chapitre 3 qui comporte deux grands volets :

- la récapitulation des changements constatés dans l'évolution des flux d'échanges sous-régionaux de produits agricoles depuis l'avènement des PASA et :
- l'appréciation de la contribution des PASA à ces changements à travers leur impact sur les variables explicatives de ces changements.

Le quatrième et dernier chapitre du rapport récapitule les recommandations faites au regard des constats faits précédemment pour aller vers une meilleure prise en compte des préoccupations d'intégration régionale dans les PASA et une croissance durable des échanges sous-régionaux de produits agricoles.

## **Chapitre 1 Le contexte et le cadre de la mise en œuvre des PASA**

Les PASA sont pour l'essentiel, l'application dans le domaine de l'agriculture des grandes orientations retenues dans la nouvelle stratégie de développement adoptée par les Etat au cours des années 1980 pour juguler la crise économique et sociale profonde que traversent leurs pays. Les PASA ont été adoptés dans ce contexte de crise et ont pour cadre les politiques et programmes de sortie de crise mis en œuvre et le nouvel environnement (économique, sociale, juridique et institutionnel) qu'ils ont créé.

### **I. Le contexte des PASA: une crise économique et sociale profonde**

C'est dans la première moitié des années 1980 pour la plupart que les dirigeants des pays étudiés ici ont adopté des PASA et leur volet sectoriel de l'agriculture (PASA) pour sortir de la crise économique et sociale profonde que traverse leurs pays. Les indicateurs de cette crise économique sont :

#### **1.1 Au niveau macro-économique**

##### **1.1.1 La crise de la croissance économique :**

La stagnation au mieux, sinon des taux de croissance négatifs caractérisaient la situation économique des pays étudiés dans la première moitié des années 1980. En effet les taux de croissance annuels du PIB étaient de:

- Ghana : 0,6 % au Ghana sur la période 1970-1980 avec une baisse du revenu réel par habitant de 2 % par an entre 1960 et 1982
- Burkina Faso : taux de croissance satisfaisant de 4 % entre 1975 et 1989 qui chute à 2,5 % entre 1990 et 1994 inférieur au taux de croissance de la population estimé à 3,2 %
- Mali : 2,5 % en moyenne au Mali au cours des années 1980
- Côte d'Ivoire : chute brutale du taux annuel de croissance économique d'une moyenne de 7 % sur 1960-80 à 0,2 % sur 1981-85
- Guinée : taux de croissance du PIB négatif au début des années 1980 (niveau du taux non indiqué par le consultant)
- Sénégal : le taux de croissance économique en termes réels est négatif en 1980 et en 1981 : -3,3 % et -1,4 % respectivement.

##### **1.1.2 Le déficit du budget de l'Etat**

Les années 1980 ont été aussi une période de crise budgétaire grave de l'Etat. Les niveaux de déficit budgétaire étaient les suivants :

- Ghana : 15 % du PIB au Ghana en 1980/81
- Burkina Faso : les déficits du budget avec et sans les transferts sont contenus à un niveau de 2 et 3 % du PIB en moyenne entre 1973 et 1984, mais ils s'aggravent très rapidement après et le déficit sans les transferts atteint 11 % du PIB en 1984.
- Mali : 10 % du PIB en moyenne au Mali dans la seconde moitié des années 1980 (dons exclus)

- Côte d'ivoire : 10,6 % en moyenne sur 1980-83
- Guinée : déficit budgétaire situé entre 5 % et 10 % du PIB au début des années 1980
- Sénégal : triplement du déficit budgétaire entre 1988 et 1990 de 16,5 milliards Cfa à 50,5.

### **1.1.3 Le déficit des comptes extérieurs**

La situation des comptes extérieurs n'étaient pas plus brillante que celle des déficits budgétaires :

- Ghana : déficit courant des comptes extérieurs multiplié par 6 au Ghana entre 1970 et 1981 ( 68 millions US \$ en 1970 et 421 en 1981 );
- Burkina Faso : balance des paiements excédentaire entre 1983 et 1990 ( sauf en 1985 ) existence d'arriérés de paiements extérieurs
- Mali : déficit de la balance des paiements égal à 19 % du PIB en 1980
- Côte d'ivoire : déficit des paiement courants égal à 17,9 % du PIB en 1980 et 16,7 % en 1981
- Guinée : triplement du déficit de la balance des paiements entre 1979 et 1983 ( de 30 millions US \$ à 90 millions )
- Sénégal : le déficit des paiements courant = 8,7 % du PIB en 1992

### **1.1.4 L'explosion des dettes publiques**

Résultante des déficits précédents, la dette publique ( surtout extérieure ) des Etats a littéralement explosé :

- Ghana : dette publique extérieure presque triplée au Ghana entre 1970 et 1983 ( 1 650 millions de US \$ en 1983 contre 572 en 1970 );
- Burkina Faso : pas d'information sur le niveau de la dette extérieure
- Mali : croissance régulière et forte de l'encours et du service d'une dette publique extérieure énorme par rapport à la création de richesse nationale : l'encours représente 82 % du PIB en 1981 ( 901 millions US \$ ) et plus de 100 % à la fin des années 1980, et la part du service de la dette dans les dépenses de fonctionnement de l'Etat est de 16,9 % en moyenne sur 1987-92.
- Côte d'ivoire : l'encours de la dette publique extérieure atteint 73 % et 86 % du PIB en 1982 et 1984 respectivement.
- Guinée : l'encours de la dette publique équivaut à 75 % du PIB et le service de la dette = 20,8 % des exportations en 1986.
- Sénégal : la dette extérieure et son service équivalent à 70 % et 8 % du PIB respectivement en 1988 et le service de la dette = 1/3 des recettes d'exportation.

Il faut signaler qu'en outre l'hyper-inflation sévissait au Ghana depuis la seconde moitié des années 1970 : 116,3 % de taux d'inflation en 1976/77 et 123 % en 1982/83.

## 1.2 Dans le secteur de l'agriculture

La productivité des facteurs et la production sont les deux indicateurs de performance que nous avons retenus pour illustrer la situation de l'agriculture des Etats au moment où ils entamaient les politiques de réformes profondes de leurs agricultures.

### 1.2.1 Evolution de la productivité

Malheureusement l'évolution de la productivité agricole au cours de la période précédent l'adoption n'est PASA n'a été chiffrée que pour le Burkina où il a été constaté: la croissance de la production céréalière par actif agricole de 4,6 % par an au cours des années 1980 : un taux de croissance des rendements à l'hectare élevé pour le maïs ( 8 % ), moyen pour le fonio ( 5 % ) et faible pour les autres céréales ( mil 3 %, sorgho 2 %, et riz 1 % ).

Le consultant malien a signalé pour ce pays une forte progression du rendement du coton au cours des années 1960 et 1970, et la stagnation pour les autres produits.

Signalons toutefois qu'il est généralement reconnu que les politiques agricoles précédant les PASA ont rarement réussi à accroître la productivité dans l'agriculture sauf pour certaines grandes cultures industrielles d'exportation. D'ailleurs les baisses de production agricoles constatées ci-dessous laissent plutôt supposer l'évolution de la productivité à la baisse, sinon au mieux sa stagnation quant on sait que la population active agricole n'a pas connu une baisse comparable.

### 1.2.2 Evolution de la production et des revenus agricoles

Baisse et au mieux le ralentissement caractérisent l'évolution de la production agricole à la veille de l'entrée en PASA des différents pays :

- Ghana : baisse de la production de maïs et de manioc de 64,3 % et 27,6 % respectivement entre 1970 et 1983, et de celle de coco de 65 % entre 1971/72 et 1982/83 ; chute des revenus agricoles en termes réels car les prix au producteurs ont chuté parallèlement ( l'indice des prix au producteur passe de 100 en 1970/71 à 43,2 en 1980/81).
- Burkina Faso : taux de croissance de 7 % au cours des années 1980, contre 3 % sur 1961-80.
- Mali : le taux de croissance de la production agricole baisse à 2,3 % sur la période 1980-89 contre 2,8 % sur 1965-80 ; baisse des revenus agricoles en raison de la baisse simultanée des prix aux producteurs cumulée avec de lourds prélèvements sur les revenus agricoles ( impôts et taxes ), des prélèvements estimés à un montant net total de 19 milliard de francs maliens entre 1975 et 1977 ( d'un côté des impôts et taxes de 36,4 et 16,5 de prélèvements au titre de l'intervention des structures publiques dans la commercialisation, de l'autre côté des dépenses publiques de 23,6 dans l'agriculture et 9,9 de subventions aux intrants ) soit 6,5 milliards par an.
- Côte d'Ivoire : accroissement de la production agricole au taux annuel de 5 % par an entre 1965 et 1989, baisse des revenus agricoles en raison de la chute des prix

aux producteurs aussi bien des cultures industrielles ( café et cacao ) que des cultures vivrières.

- Guinée : croissance négative de la production agricole ( taux non indiqué dans le rapport du consultant ) qui s'est traduite par une baisse considérable des exportations agricoles ( 100 000 t de bananes en 1955 et presque 0 en 1984, chute des exportations de café de 80 % au milieu des années 1980 par rapport à 1960 ) et le recours permanent aux importations de denrées alimentaires
- Sénégal : évolution de la production agricole non indiquée par le consultant.

### 1.3 Le développement de la pauvreté

Pendant les années qui ont précédé l'adoption des PAS, la croissance démographique s'est poursuivie à un rythme soutenu plus élevé que les taux de croissance économique en forte baisse comme indiqué auparavant. La production par habitant a baissé partout en conséquence un processus de développement de la pauvreté qui a particulièrement touché les ruraux et les couches populaires des centres urbains s'est enclenché. Les services publics dans les secteurs sociaux que sont l'Education et la Santé s'étant sérieusement dégradés au même moment en raison de la crise de l'Etat, les pays de la sous-région ont connu la sous-alimentation et la malnutrition chroniques croissantes, le chômage et le sous-emploi explosifs, la stagnation au mieux, sinon la baisse de leurs faibles taux d'accès à l'eau potable, à l'Education, et à la Santé. Quelques indicateurs pour illustrer cette situation :

- Ghana : baisse du revenu réel par habitant de 2 % par an en moyenne entre 1960 et 1982, de pays à revenu intermédiaire, le Ghana se retrouve parmi les pays les plus pauvres du monde.
- Burkina Faso : croissance du PIB par habitant entre 1975 et 1989, mais baisse sur la période 1990-94, croissance timide de la consommation alimentaire dont la moyenne est de 1 782 calories par personne par jour pour une norme de 2 850 définie par l'OMS, amélioration sensible de l'accès au service de base au cours des années 1970 et 1980, mais retournement de tendance à partir de la fin des années 1980 ( baisse du taux de scolarisation, de l'accès à l'eau potable, et du nombre de médecins par habitant )
- Mali : faible accroissement du PIB par habitant au cours des années 1970 qui finit par baisser de 0,1 % par an cours des années 1980.
- Côte d'Ivoire : baisse du PIB réel par habitant de 20 % entre 1987 et 1990 avec aggravation de la pauvreté ( doublement de la pauvreté urbaine et accélération de la pauvreté extrême )
- Guinée : taux d'analphabétisme de 72 % ( 84 % pour les femmes ), taux de mortalité infantile et maternelle de 145 % et 9% respectivement, accès à l'eau potable pour 50 % de la population ( 25 % en moyenne Guinée ).
- Sénégal : aucune indication sur l'évolution de la pauvreté.

### 1.4 Un des facteurs majeurs de cette crise : des politiques publiques non appropriées

La crise vécue dans les pays de la sous-région est dans une large mesure le résultat de l'échec des stratégies et politiques de développement appliquées par leurs dirigeants pendant les deux premières décennies d'indépendance. La stratégie de développement retenue a fait de l'Etat le principal opérateur économique chargé d'extraire le surplus maximum du secteur agricole

pour bâtir une industrie de substitution aux importations. D'où une mainmise de l'Etat sur les activités économiques à travers non seulement son rôle de producteur de biens et services marchands, mais aussi grâce à une réglementation forte de l'exercice des activités économiques par le secteur privé. Cette politique s'est matérialisée par :

#### **1.4.1 La création d'un vaste secteur public productif**

Les Etats ont tous créé, sur la base d'un endettement extérieur colossal, un multitude d'entreprises intervenant dans tous les secteurs de l'activité économique en raison soit du choix pour l'option collectiviste de développement, ( Ghana, Guinée, Mali au lendemain de leurs indépendances ), soit de la volonté d'aller vers un développement accéléré nécessitant la substitution, dans les activités productives, de l'Etat à un secteur privé faible.

Les monopoles accordés à ces entreprises publiques et la concurrence déloyale qu'elles ont faite au secteur privé en raison des avantages spécifiques dont elles bénéficiaient ont créé des distorsions fortes dans l'économie et détruit les incitations pour les producteurs privés. Les contre-performances réalisées par ces entreprises et le découragement du secteur privé en raison de la destruction des incitations se sont traduites par une formidable baisse de la compétitivité interne et externe des économies de la sous-région. Tel est le constat fondamental qui va conduire aux changements radicaux de politiques publiques dans le cadre des PASA.

#### **1.4.2 Des politiques budgétaires et monétaires laxistes**

Les politiques budgétaires et monétaires, ont été mises au service de cette stratégie d'intervention massive de l'Etat :

- Croissance forte des dépenses publiques ( dépenses de fonctionnement d'une Administration centrale qui s'est rapidement développée, déficit colossal du secteur public productif, ) pour des recettes publiques internes de plus en plus limitées par les contre-performances économiques ;
- Recours aux banques pour financer non seulement les déficits des Trésors mais aussi celles des entreprises publiques et autres structures parapubliques.

#### **1.4.3 Des politiques agricoles facteur de régression de l'agriculture**

Pendant longtemps, la promotion des cultures d'exportation pour augmenter les recettes d'exportations a été la préoccupation majeure, voire exclusive des politiques agricoles pré PASA. Progressivement différents chocs ( grande sécheresse et crise alimentaire, fluctuation des cours mondiaux des cultures d'exportation ,etc. ) ont amené les autorités à donner plus d'importance aux objectifs d'autosuffisance alimentaire, et de diversification de la production agricole. Le développement de l'agriculture devrait assurer aussi l'approvisionnement de l'industrie en matières premières locales ( dans le cadre de stratégie de substitution aux importations ), la hausse des revenus des ruraux.

La stratégie utilisée à cette fin a consisté en une intervention massive de l'Etat dans le secteur de l'agriculture non seulement à travers la fourniture aux producteurs des services d'appui à la production et à la commercialisation, mais aussi par l'exercice direct d'activités de production

et de commercialisation d'intrants et de produits agricoles et le contrôle des prix de ces biens par l'Etat.

(1) Les mesures d'appui à la production : ciblées sur l'amélioration de l'efficacité de la production agricole, l'accroissement de la productivité et la diversification de la production en particulier, ces mesures comprenaient :

- l'encadrement serré des producteurs à travers la vulgarisation et la formation destinées à améliorer les techniques et pratiques culturales qui a été assuré par des services de l'Administration centrale, des Opérations de développement rural et des sociétés d'Etat spécialisées par filière dans un premier temps, et intégrées plus tard pour couvrir plusieurs cultures;
- la réalisation d'aménagements hydro-agricoles pour la maîtrise de l'eau ;
- l'approvisionnement des paysans par des structures publiques (services de l'Administration centrale, des Opérations de développement rural et des sociétés d'Etat) en intrants agricoles subventionnés par l'Etat, souvent fabriqués par des entreprises publiques, et financé à crédit par des institutions de financement publiques ou privées (sur la base de la politique d'encadrement du crédit des autorités monétaires) ;
- la protection de l'environnement : les politiques agricoles n'en ont fait une préoccupation qu'à partir de la grande sécheresse du début des années 1970

(2) Les mesures influant sur le fonctionnement des marchés des produits et intrants agricoles :

Pour maîtriser la distribution et les prix des produits et intrants agricoles, l'Etat a pris les mesures suivantes :

- le contrôle du commerce des produits et intrants agricoles : monopoles d'importation et d'exportation (notamment des cultures industrielles d'exportation), contingentement des importations et octroi difficile des licences d'importation ; monopole du commerce intérieur de certains produits,
- le contrôle des prix des produits et intrants agricoles : fixation de bas prix à la consommation des produits alimentaires pour assurer un approvisionnement à bon marché des centres urbains, fixation de bas prix aux producteurs des cultures industrielles d'exportation et prélèvements lourds sur les revenus agricoles (taxes sur les exportations, prélèvement au titre de services assurés par des structures publiques, etc.), protection tarifaire sur les produits vivriers locaux, etc.

Cette intervention massive de l'Etat dans le secteur de l'agriculture s'est avérée inefficace globalement : pas d'amélioration de la productivité des facteurs, inefficacité des circuits de distribution et création de nombreuses distorsions dans l'économie (déformation de la structure des prix relatifs au détriment des agriculteurs en raison de la fixation délibérée des prix au producteur à des niveaux très faibles, problèmes d'approvisionnement des marchés aussi bien des intrants qu'en produits agricoles, etc.) qui ont fini par décourager les initiatives privées dans le secteur.

L'intervention de l'Etat s'est traduite au bout du compte par la création d'un environnement peu incitatif au développement d'une agriculture compétitive l'accroissement de l'insécurité alimentaire et de la dépendance de monocultures industrielles à cours mondiaux très fluctuants. D'où les performances agricoles médiocres signalées précédemment qui ont renforcé l'exigence d'ajustement structurel des Economies de la sous-région.

## **II. Le cadre des PASA: les Programmes d'Ajustement Structurel**

Pour sortir de cette crise profonde, les dirigeants des Etat se sont engagés dans des Programmes d'Ajustement Structurel comportant un volet macro-économique et plusieurs volets sectoriels.

### **2.1. Les politiques et programmes macro-économiques**

Pour les Economies étudiées, les politiques et programmes de réformes économiques profondes datent généralement de la première moitié des années 1980 : 1981 en Côte d'Ivoire, 1982 au Mali, 1983 au Ghana, 1985 au Sénégal et 1986 en Guinée,

Visant tous le même but, une croissance économique forte, durable et équitable les PAS des différents pays se ressemblent beaucoup aussi bien au niveau de leurs objectifs généraux déclarés qu'au niveau des stratégies et mesures préconisées pour atteindre ces objectifs.

#### **2.1.1 Stratégies et objectifs généraux**

La stratégie retenue dans les PAS pour relancer un processus de croissance économique durable consiste d'une part à en rétablir les conditions par le rétablissement des grands équilibres macro-économiques (la stabilisation macro-économique), et d'autre part à modifier les conditions structurelles de fonctionnement de l'économie afin de la rendre plus compétitive. D'où les deux volets suivants des PAS avec leurs objectifs généraux respectifs :

- La stabilisation macro-économique : rétablir les grands équilibres macro-économiques à travers :
  - la maîtrise de l'inflation ;
  - la réduction du déficit des finances publiques ;
  - la réduction du déficit de la balance des paiements
- La modification des conditions structurelles de fonctionnement de l'économie : créer un environnement incitatif pour le secteur privé promu au rôle de moteur de la croissance économique et renforcer la gestion publique :
  - recentrer le rôle de l'Etat sur ses missions fondamentales de services publics et promouvoir le secteur privé au rôle de moteur de la croissance économique ;
  - améliorer la gestion publique notamment au niveau de l'efficacité et de l'efficience des dépenses publiques ;

- créer un environnement favorable aux investissements privés et au libre jeu des mécanismes du marché.

### **2.1.2 Mesures de politiques macro-économiques**

Les grandes séries de mesures préconisées dans pratiquement tous les PAS nationaux pour atteindre les objectifs généraux ci-dessus indiqués sont :

■ Des mesures de politiques budgétaires :

- Concernant les recettes : accroissement des recettes, réforme du système fiscal et recouvrement d'une partie plus importante du coût des services publics au près des usagers ;
- Concernant les dépenses : réduction du niveau global des dépenses, restructuration intersectorielle et intra-sectorielle des dépenses compte tenu de la nouvelle hiérarchie des priorités gouvernementales, restructuration des dépenses par nature pour améliorer la qualité des services publics, amélioration des procédures de passation des marchés, amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics.

■ Des mesures de politique monétaire et du crédit :

- politique prudente du crédit avec réduction de l'endettement de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et réorientation du crédit en faveur du secteur privé ;
- réformer les instruments de la politique monétaire au profit des mécanismes de marché ;
- mener une politique active des taux d'intérêt pour orienter l'épargne vers l'investissement productif ;
- ajuster la parité du cédi et du CFA pour rétablir la compétitivité des économies.

■ Des mesures de promotion du secteur privé au rôle de moteur de la croissance économique :

- désengagement de l'Etat du secteur productif et commercial marchand : réforme du secteur des entreprises publiques et des ODR;
- la réforme du cadre juridique, réglementaire et fiscal pour créer un environnement favorable au développement des affaires : la libéralisation du commerce et des prix, la révision du droit des affaires, etc.

### **2.2. Les politiques et programmes sectoriels**

Après le lancement des PAS, les différents Etats ont révisé leurs politiques et programmes sectoriels de développement pour y intégrer les nouvelles orientations choisies dans le cadre des réformes macro-économiques. Selon l'ampleur des réformes faites en fonction de la situation spécifique des secteurs dans chaque pays, on retrouve les programmes d'ajustement sectoriels suivants : les secteurs sociaux (l'éducation et la santé), l'agriculture, les transports et communication, l'environnement, l'industrie, le système bancaire, etc.

Les PASA, objet de notre étude seront donc pour une bonne part l'application au niveau de l'agriculture de mesures décidées dans le cadre des réformes macro-économiques. C'est cela qui fonde la grande ressemblance des PASA que nous allons examiner à présent.

## **Chapitre 2 Examen des Programmes d'Ajustements du Secteur de l'Agriculture mis en œuvre dans les pays étudiés**

Etant donné l'objet de notre étude, il nous paraît nécessaire à présent :

- d'avoir non seulement une vue d'ensemble des PASA, mais aussi une connaissance relativement détaillée des actions engagées pour la mise en œuvre des mesures de PASA à l'intérieur de chaque pays ( période d'application, état d'avancement, etc.) ;
- d'apprécier dans quelle mesure les PASA intègrent des préoccupations relatives aux échanges sous-régionaux de produits agricoles.

Pour des raisons d'ordre pratique, il nous est apparu plus commode de présenter en annexe les tableaux de suivi de l'application des PASA qui donnent des informations détaillées sur les actions engagées en application des différentes mesures. Signalons à présent l'absence de tableau concernant le cas guinéen puisque le consultant qui en a la charge ne l'a pas produit et la présence d'un tableau incomplet pour la Côte d'Ivoire fourni par le consultant ivoirien.

### **III. Présentation générale des PASA**

Le but visé par les PASA est une croissance forte et durable d'une production agricole diversifiée capable de soutenir un processus de développement durable de l'ensemble de l'économie. Les objectifs généraux qui leurs sont généralement fixés et les mesures prises sont :

#### **3.1 Objectifs généraux des PASA**

Tout ou partie des objectifs généraux suivants ont été retenus par les différents Etat pour atteindre le but fixé à la réforme du secteur de l'agriculture :

- (1) La satisfaction des besoins alimentaires nationaux : autosuffisance et sécurité alimentaires
- (2) La diversification et la croissance de la production et des exportations agricoles
- (3) L'accroissement des revenus des populations rurales
- (4) L'amélioration de la gestion des ressources naturelles

Les évolutions importantes par rapport à la période pré PASA portent sur :

- l'importance désormais accordée à la sécurité alimentaire au-delà de l'autosuffisance alimentaire sur laquelle les politiques étaient focalisées avant ;
- la séparation très nette entre les objectifs de croissance de la production agricole d'une part et d'augmentation des revenus des ruraux d'autre part. L'expérience passée ayant montré que le premier est une condition nécessaire mais pas suffisante du second ;

- l'amélioration de la gestion des ressources naturelles au-delà de la protection de l'environnement.

### **3.2 Stratégies de développement de l'agriculture retenues**

La démarche stratégique utilisée pour la réforme du secteur de l'agriculture consiste à renforcer la compétitivité interne et externe du secteur de l'agriculture à travers :

- le renforcement de l'efficacité productive ;
- et le retour aux jeux des mécanismes de marché appuyés le cas échéant par l'Etat pour améliorer les conditions de réalisation des transactions.

Cette démarche stratégique est fondée sur les quatre axes suivants :

- le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation des intrants et produits agricoles au profit du secteur privé promu au rôle de moteur de la croissance économique ;
- le développement des incitations dans le secteur par la fourniture avec efficacité de services mieux ciblés d'appui à la production et à la commercialisation des produits agricoles d'une part, le rétablissement des mécanismes de marché et l'amélioration des termes de l'échange en faveur de l'agriculture d'autre part ;
- assurer la durabilité du processus de croissance de l'agriculture sur une bonne gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- le développement de l'approche filière ( accompagnée de la réorientation des incitations vers les cultures ayant un fort avantage comparatif dans certains pays comme la Côte d'Ivoire ).

Le changement de stratégie est donc radical par rapport à la stratégie pré PASA que nous avons exposée dans les développements précédents.

### **3.3 Les mesures et actions inscrites dans les PASA**

Les mesures adoptées en application de cette stratégie visent :

- d'une part à accroître l'efficacité des services publics d'appui mieux ciblés à la production et à la commercialisation des produits agricoles ;
- et promouvoir l'initiative privée dans l'agriculture

#### **3.3.1 Redéfinition du cible et du contenu des services d'appui à la production**

Au delà de l'objectif d'augmentation de la productivité agricole, cet appui vise désormais la diversification de la production agricole et l'amélioration du revenu et du cadre de vie des paysans. De nombreuses actions ont été entreprises dans le cadre des activités d'appui suivantes ( voir détail en annexe ) :

##### **(1) Recherche agricole, vulgarisation et formation des paysans**

- Resserrer les liens entre la recherche et la vulgarisation agricole ( Mali, ) ;
- Mettre des technologies plus appropriées à la disposition des paysans ;

- Etendre le champs de la vulgarisation à plusieurs produits et localités

(2) Les Aménagements hydro-agricoles :

- Améliorer la gestion des aménagements réalisés
- Recentrer les nouvelles réalisations sur des aménagements de petites dimensions ;
- etc.

(3) L'approvisionnement des paysans en intrants et matériels agricoles :

- Quelques structures publiques d'encadrement continuent d'intervenir mais retrait important de l'Etat au profit du secteur privé;
- Prises de mesures d'incitation du secteur privé à assurer la production, la commercialisation des intrants et matériels agricoles et le crédit agricole: promotion des caisses d'épargne et de crédit ( Sénégal, Mali ), suppression du plafonnement du taux d'intérêt du crédit agricole ( Ghana ) et de l'encadrement quantitatif du crédit ( abandon des quotas de crédit agricole imposés aux banques au Ghana ), exonération ou allégement de la fiscalité sur les matières premières destinées à la fabrication des intrants et matériels agricoles, dissolution ou privatisation des institutions publiques de crédit agricole,
- Suppression des subventions aux intrants et matériels agricoles presque partout

(4) Accès des producteurs à la terre

Préparation ou application de mesures destinées à renforcer la sécurisation foncière des exploitations presque partout.

(5) Protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles

Poids accru de ce volet dans presque tous les PASA

### **3.3.2 Développer l'économie de marché dans le secteur de l'agriculture**

(1) La libéralisation du commerce et des prix des intrants et produits agricoles :

- Restauration de la liberté de faire du commerce : suppression des monopole d'Etat.
- Révision du dispositif de contrôle et de protection du commerce:
  - allégement d'un côté : assouplissement des conditions d'exercice du commerce de certains produits, simplification des procédures administratives du commerce extérieur ( suppression des autorisations préalables d'importation, allégement des procédures d'exportations ), suppression du contingentement des importations, exonération fiscale et réduction de taxes ( suppression des taxes sur les exportations,

- exonérations fiscales des importations d'intrants et matériels agricoles, etc.)
- instauration ou renforcement de la protection tarifaire pour certains produits comme le riz ( Mali, Sénégal ) les produits horticoles ( au Sénégal )

- Libéralisation des prix : détermination des prix par le marché accompagné dans certains cas d'un mécanisme de soutien d'un prix plancher ; prise en compte de l'évolution des cours mondiaux dans la détermination des prix aux producteurs des grandes cultures d'exportation fixées par négociation ;

(2) Régulation et appui de l'Etat au bon fonctionnement et au développement des marchés :

- Mise en place de Système d'Information sur les Marchés pour mieux informer les échangistes,
- Développement des infrastructures de marché, des infrastructures de transport et de communication,
- Système de taxation des importations en fonction de la situation sur le marché national,
- Allégement des contraintes administratives pesant sur le fonctionnement des marchés : allégement des procédures administratives d'exportation,
- Appui à l'organisation des marchés,
- Gestion d'un Stock National de Sécurité alimentaire

(3) Le transfert au secteur privé des activités directement assumées par l'Etat dans la production et la commercialisation des produits agricoles

### **3.3.3 La révision des modalités d'intervention pour la prestation des services d'appui :**

Principe : Recours de l'Etat au secteur privé et aux organisations professionnelles pour l'exécution directe de travaux relatifs à la fourniture de certains appuis à la production et à la commercialisation chaque fois que cela est possible et plus grande implication des paysans et opérateurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques :

- (1) Le recours au secteur privé pour la réalisation et l'entretien des infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation ; travaux de construction et d'entretien des aménagements hydro-agricoles, des routes et pistes rurales, etc.sont désormais confiés au secteur privé
- (2) Développer la participation des producteurs et intermédiaires dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes ;

Les actions inscrites dans les PASA à ce titre comportent une plus grande implication des producteurs et leurs organisations dans le développement des technologies adaptées à leurs besoins, la diffusion des messages de vulgarisation,

le montage et la gestion des projets d'aménagements hydroagricoles, l'approvisionnement des paysans en intrants et matériels agricoles, la gestion du crédit agricole, l'organisation de la commercialisation et la détermination des prix aux producteurs qui font l'objet de négociation, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, l'organisation des marchés

### **3.3.4 Des réformes institutionnelles pour renforcer les capacités d'intervention et l'efficacité des différents acteurs du secteur**

Le recentrage de l'intervention de l'Etat sur ses missions de services publics et la restructuration du secteur public, la révision de ses modalités d'intervention pour la prestation des services d'appui, et les nombreuses autres faiblesses institutionnelles constatées par le passé qui ont grevé l'efficacité des structures publiques ont rendu impérative la conduite de réformes institutionnelles pour appuyer les réformes.

Ces réformes institutionnelles portent sur :

- la restructuration des départements ministériels chargés de l'agriculture et des services qui leurs sont rattachés;
- la restructuration des ODR et organismes apparentés ;
- la restructuration des entreprises publiques du secteur de l'agriculture ;
- la création de nouvelles structures ;
- le renforcement des capacités des organisations paysannes : chambres d'agriculture, syndicats et coopératives de producteurs, Associations et groupements villageois,
- etc.

### **3.3.5 L'amélioration de la gestion des investissements publics dans l'agriculture**

Les PASA comportent aussi des mesures d'amélioration de la gestion des investissements publics dans l'agriculture portant sur l'amélioration du processus de programmation des investissements, l'amélioration de la gestion et du suivi des projets et programmes, etc.

## **IV. La prise en compte des préoccupations relatives aux échanges sous régionaux dans l'élaboration des PASA : les constats**

L'examen des mesures de PASA montre que la promotion des échanges sous-régionaux n'est pas une préoccupation majeure des PASA :

- absence d'objectifs et de mesures spécifiques en la matière ;
- les produits agricoles locaux échangés entre pays de la sous-région font rarement l'objet de politique de filière d'envergure ;
- existence de mesures de protection dans les PASA et des pratiques administratives abusives ou illégales peu favorables au développement des échanges sous régionaux.

**Conclusion :** si promotion des échanges sous régionaux de produits agricoles par les PASA, elle est implicite à travers des mesures à caractère général visant l'amélioration de la compétitivité et des incitations dans le secteur de l'agriculture.

### Chapitre 3 Contribution des PASA à l'évolution des échanges sous régionaux de produits agricoles

De manière générale, les PASA peuvent contribuer à l'évolution des échanges sous-régionaux à travers la restauration d'un environnement incitatif au développement d'une agriculture compétitive condition permissive d'un développement des échanges. Mais de manière plus spécifique les PASA peuvent comporter des mesures influant sur le jeu de la concurrence sur les marchés sous-régionaux et promouvoir ou freiner les échanges de certains produits au niveau sous-régional.

Les études de cas par pays devraient nous situer sur ces deux points et nous permettre de tirer des enseignements sur l'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles. Pour cela, elles doivent répondre aux questions suivantes dans une perspective de comparaison entre l'avant et l'après PASA :

- (1) Les PASA ont-elles contribué ou non à améliorer l'efficacité des unités de production agricoles par rapport à la période précédant leur mise en œuvre ?

Les effets des services de soutien à la production agricole sur leurs cibles respectifs devraient être examinés à ce niveau : évolution des pratiques culturales, de la productivité et des rendements des facteurs de production, de la diversification et de la qualité des produits. Au bout du compte l'évolution des coûts de production devrait être appréciée.

- (2) Les PASA ont-elles contribué ou non à améliorer le fonctionnement des marchés de manière à inciter producteurs et commerçants au développement des échanges sous-régionaux ?

La réponse à cette question nécessite l'examen des effets des actions ciblées sur les marchés dans les PASA : efficacité des circuits de commercialisation, structure des prix relatifs et termes de l'échange du secteur de l'agriculture, et niveau des coûts de transaction.

L'impact des PASA par ces deux voies sera direct pour les produits spécifiquement ciblés par ces mesures. Cet impact direct peut enclencher une dynamique de développement de l'agriculture et des échanges pouvant avoir des effets d'entraînement sur les échanges des produits non inscrits dans les PASA.

- (3) Les PASA comportent-elles des dispositions particulières influant sur le jeu de la concurrence de manière à freiner ou promouvoir les échanges sous-régionaux ?

Comme il ressort des développements qui suivent, les études de cas menés par pays s'en sont souvent tenus à des développements généraux n'apportant pas une réponse convaincante à ces questions pour des raisons diverses.

## V. Les études de cas par pays

L'analyse des échanges des produits entre couples de pays retenus a abouti aux constats et conclusions suivants :

### 5.1. Les échanges Ghana - Burkina et Ghana - Niger

*Repères :*

- Echanges de produits examinés : les importations ghanéennes de bétail, oignons et pois en provenance du Burkina Faso et du Niger
- Importance de ces produits pour le Ghana
  - Poids économique :

Part dans la production agricole en 1987: oignons 1 % environ, pois 0,6 %, bétail 7% soit au total 8,6 %

Part dans échanges extérieurs :

. Part dans le total des importations du Ghana sur la période 1978-82 et l'année 1993 respectivement: oignons : 0,1 % et 0,2 % ; bétail : 0,2 % et 0,3 % ; pois : part insignifiante ; *soit un total de 0,5 % en 1993*

. Part dans les importations agricoles du Ghana sur la période 1978-82 et l'année 1993 respectivement: oignons : 1,7 % et 1,5 % ; bétail : 2,1 % et 1,6 % ; pois : 0,7 % et 0,7 %

- Prise en charge de ces produits dans les politiques agricoles pré PASA et PASA : précisions à fournir par le consultant ghanéen.

- Date de début des PASA : 1983

### ■ Evolution des flux d'échange étudiés:

Quatre principaux constats :

(1) Le niveau des flux d'échange n'a varié significativement que pour le bétail

Relativement élevé pour le bétail, le niveau des flux d'échange pour les oignons et le pois reste très faible, voire infime.

(2) Tendance nette à la croissance du niveau des flux d'échange pour les trois produits échangés ( non conforme aux dvpt de l'auteur in 3.2.1 )

Bétail ( en provenance du Burkina Faso principalement ) : baisse d'un haut niveau au cours des années 1960 et 1970 pour atteindre son plus bas niveau en 1977 ; reprise de la croissance en 1988 et accélération depuis 1991

- 1970-81 : baisse de 9,8 % par an en moyenne selon les statistiques officielles ;

- 1981-91 : baisse de 10 % par an en moyenne selon les statistiques officielles ;
- 1990-91 : hausse de 364 % des importations informelles

**Oignons** ( du Niger surtout, et du Burkina accessoirement ) : tendance de croissance à LT

- Volume
  - baisse à un taux annuel de 9,8 % sur 1973-83 ;
  - tendance à la croissance à partir de 1988 avec accélération en 1989 : 24 % par an sur 1989-96 ( hausse de 88 % en 1995 après la dévaluation ) ;
- Valeur : taux d'accroissement annuel moyen de 23 % entre les périodes 1970-72 et 1978-82 ; et de 119 % en 1993 par rapport à la période 1978-93

**Pois et légumineuses :**

- Volume :
  - baisse de 9,8 % par an entre 1972/73 et 1982/83 ;
  - tendance à la croissance depuis 1989 : 36 % par an sur 1989-96 ;
- Valeur :
  - 1970/72 - 1978/82 : doublement ;
  - 1982-92 : doublement ;
  - 1993 : augmentations de 55 %

(3) Pas de changement ni dans la direction des flux d'échange entre le Ghana et ces partenaires ( peu d'exportations du Ghana vers ces pays ), ni dans la structure de ces échanges ( les trois produits retenus sont restés les principales importations du Ghana en provenance de ces pays. )

(4) Changement de l'importance du commerce informel par rapport au commerce formel pour le bétail uniquement suite aux réformes : baisse du commerce officiel au profit de l'accroissement du commerce informel jusqu'en 1994 et hausse du commerce formel depuis 1995 avec la dévaluation ( 1994 ) et la levée de l'interdiction d'importer des animaux vivants ( 1995 ).

### ■ Contribution des PASA aux changements constatés

Trois variables clés ont déterminé les changements constatés dans les importations du Ghana en provenance du Burkina et du Niger : les changes, les prix et le régime de commerce. Mais quatre autres variables ou groupes de variables ont eu un impact significatif : la productivité des facteurs, la tendance de la demande au Ghana, et des variables exogènes déterminés par les pays clients du Ghana.

(1) La suppression du contrôle des changes et les ajustements du taux de change du Cédi.

*Le libre accès aux monnaies étrangères et les dévaluations du cédi sont les variables qui ont eu le plus d'impact sur l'évolution des flux d'échange*

En facilitant le règlement des transactions internationales la liberté du change a contribué à la restauration des incitations et stimuler les importations des trois produits retenus.

Par contre la dévaluation du cédi n'a pas eu le même impact dans le temps et selon les produits :

- pour le bétail c'est un effet immédiat de baisse des importations et par la suite un impact positif par la restauration des incitations à travers la réduction des distorsions de l'économie du Ghana. L'appréciation ultérieur du cédi à partir de 1992 ( taux d'inflation supérieur au taux de dépréciation du cédi ) a renforcé cette tendance à la hausse des importations de bétail.
- pour les oignons et les pois : impact négatif de la dévaluation sur les importations.

Les impacts de ces variables sur les échanges sont à imputer intégralement aux politiques macro-économiques qui la déterminent et non aux PASA

## (2) La libéralisation du commerce et des prix

La libéralisation du commerce et des prix a été un facteur d'accroissement des flux d'échange étudiés à travers l'amélioration des incitations, l'amélioration de la commercialisation par le secteur privé, l'impact négatif sur la production d'oignons et de l'arrêt de l'appui de l'Etat à l'approvisionnement des producteurs en intrants.

- Amélioration des incitations car : suppression des droits sur les importations agricoles ( bétail excepté jusqu'en 1995 ), suppression des restrictions sur les importations agricoles ( bétail excepté jusqu'en 1995 ), suppression du contrôle des prix des aliments importés qui s'est traduite par la hausse du prix du bétail au Ghana ;
- Amélioration de l'importation et de la distribution des produits alimentaires par le secteur privé substitué au système étatique inefficace abandonné ;
- Découragement de la production intérieure d'oignon lié à l'arrêt de l'appui de l'Etat à l'approvisionnement des paysans en intrants : le rapport de prix entre intrants et production a été défavorable aux paysans en raison de la hausse vertigineuse du prix des intrants liée à la liberté des prix et à l'arrêt des subventions gouvernementales ( engrais chimique subventionné pour des niveaux atteignant 86 % en 1975 et 45 % en 1980 ) d'une part, et les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les producteurs d'autre part. Le prix du sac de 20 kg d'engrais a plus que quadruplé entre 1989 et 1994 et les importations de ce produit ont baissé de 63 % sur cette période.

Par contre l'interdiction de l'importation d'animaux vivants et le prélèvement de droits et taxes sur les importations de bétail a eu un impact négatif sur les importations formelles de ce produit et favorisé la croissance des importations informelles jusqu'en 1995 date de suppression de ces mesures.

### (3) La productivité des facteurs :

Les coûts élevés de transaction et la détérioration des termes de l'échange du Ghana par rapport au Burkina pour les produits agricoles (en prenant la base 100 pour la période 1979-81, la moyenne des termes de l'échange a été de 56,3 pour le Ghana et 100,9 pour le Burkina) auraient eu un impact négatif sur les importations.

Ces coûts élevés de transaction sont imputables

- aux procédures bureaucratiques de régulation des importations et aux pratiques administratives abusives en la matière (les nombreux arrêts aux postes de contrôle ajoutent 10 jours par mois au délai d'acheminement de l'oignon vers le Ghana);
- aux coûts de transport.

Ses coûts de transaction relèvent pour l'essentiel des politiques macro-économiques et non des PASA. Ces dernières n'ont d'ailleurs pas réussi à augmenter la productivité des facteurs dans les processus de production, une hausse qui aurait été de nature à augmenter la production intérieure au détriment des importations.

### (4) Les revenus et la tendance de la demande au Ghana

Le prix élevé de la viande par rapport aux revenus faibles des populations a eu un impact négatif sur les importations en maintenant la demande de viande à un niveau relativement faible par rapport aux besoins du pays.

Par contre il semble que la demande d'oignons ait augmenté sur la période d'application des PASA, favorisant du coup l'accroissement des importations de ce produit.

### (5) Les variables exogènes :

- la suppression des taxes d'exportation et des frais de services vétérinaires sur les exportations d'animaux par le Burkina en 1992/93 a eu un impact favorable sur le commerce de ce produit avec le Ghana;
- la dévaluation du franc CFA en 1994 est considéré comme le facteur déterminant de l'accroissement des exportations de la zone monétaire CFA.

Conclusion du consultant ghanéen : « *les principaux facteurs ayant déterminé les importations des produits retenus sont les politiques en matière commerciale, de change, de paiement et de prix adoptées dans le cadre des réformes macro-économiques* » (VORDZORGBE, 1997 p 53). Les changements spécifiques de politique agricole intervenus cinq ans après le début des réformes économiques ont été placé dans le cadre de ces réformes qu'elles ont appuyé en contribuant indirectement à l'évolution des variables clés influant sur les flux d'échanges étudiés.

## 5.2 Les échanges Burkina - Ghana et Burkina - Côte d'Ivoire

*Repères :*

- Echanges de produits examinés : les exportations de bétail-viande, de fruits et de légumes du Burkina vers la Côte d'Ivoire et le Ghana d'une part, les importations de céréales du Burkina d'autre part.
- Importance de ces produits pour le Burkina Faso :
  - Poids économique :
    - . Part dans le PIB : 27,9 % entre 1985-89 et 31 % entre 1990-95 hausse liée à celle des céréales passée de 16,9 % à 18,5 %.
    - . Part dans échanges extérieurs :
      - Bétail dans les exportations : 30,4 % sur 1970-79, 8,9 %, sur 1980-89, 15,7 % sur 1990-95
      - Fruits et légumes dans les exportations : 3,1 % au cours des années 1970, 2,6 % au cours des années 1980 et 2,5 % sur 1990-95. Tendance à la baisse du taux de croissance donc.
      - Céréales dans les importations: 8,4 % au cours des années 1970, 11,9 % au cours des années 1980 et 9,5 % sur 1990-95
    - Prise en charge de ces produits dans les politiques agricoles pré PASA et PASA : bétail et céréales sont ciblés aussi bien dans les politiques agricoles pré PASA que dans les PASA ; non pris en compte dans les politiques pré PASA les fruits et légumes l'ont été dans les PASA.
  - Date de début des PASA : 1989  
Mais certaines mesures types des PASA ont été prises par les autorités du Burkina avant l'entrée formelle de ce pays en PASA depuis 1984.

### ■ Evolution des flux échange étudiés :

Deux principaux constats :

(1) Absence de changement fondamental dans la destination des exportations de bétail et renforcement de la part de la sous-région dans les exportations de fruits et légumes

- Exportations de bétail : elles sont exclusivement destinées à la sous-région avec une prépondérance absolue de la Côte d'Ivoire dont la part a cependant diminué alors que celle marginale du Ghana a légèrement augmenté.  
Parts des différents pays dans les exportations sur 1981-91 et 1992-95 respectivement :

Côte d'Ivoire : 91,5 % et 83,8 %

Pays de la sous-région sans le Ghana = 2<sup>ème</sup> destination

Ghana et autres pays : part marginale, mais ascendance de la part du Ghana à partir de 1992.

- Fruits et légumes : les pays hors région cessent d'être la destination principale des exportations de fruits et légumes du Burkina, leur part a connu une baisse importante au profit des pays de la sous-région surtout la Côte d'Ivoire et le Ghana dont les parts ont le plus augmenté.

Parts des différents pays dans les exportations sur les périodes 1985-91, 1985-95 et 1992-95 respectivement:

Pays hors région: 69,6 %, 60,3 % et 44 % sur 1992-95.

Côte d'Ivoire : 9,2 % , 15,2 % et 25,8 %

Ghana : : 9,9%, 11,4 % et 13,9 %,

- (2) La reprise de la croissance des exportations totales de bétail - viande et de fruits et légumes du Burkina à un rythme relativement élevé sur la période post PASA alors qu'elle régressait sur la période précédente, une croissance imputable pour une bonne part aux exportations vers la Côte d'Ivoire et le Ghana

Bétail : un taux de croissance annuel moyen 12,6 % sur 1981-95 qui est la résultante d'un taux de croissance négatif sur 1985-89 et positif mais fortement fluctuant entre 1991 et 1995.

Taux de croissance imputé aux exportations vers la Côte d'Ivoire pour 7,7 % et à celles vers le Ghana pour 3,7 %

Fruits et légumes : taux de croissance annuel moyen 5,14 % sur 1981-95 qui est la résultante d'un taux de croissance négatif sur 1985-91 ( sauf en 1990 ) et positif mais fortement fluctuant entre 1991 et 1995.

Taux de croissance imputée aux exportations vers la Côte d'Ivoire pour 1,35 %, et à celles vers le Ghana pour 1,13 %.

## ■ Contribution des PASA aux changements constatés

Le rapport d'étude de cas Burkina fait ressortir que les PASA ont contribué à l'amélioration de la croissance des exportations de bétail et de fruits et légumes de ce pays en renforçant la part de la sous-région dans celles-ci.

*Le consultant a lié cet impact positif des PASA à l'amélioration des circuits de distribution des produits du Burkina consécutive à l'application des mesures de PASA.* Cette amélioration se serait traduite par des gains de compétitivité sur les marchés étrangers et l'amélioration de la rentabilité du commerce transfrontalier.

Ces améliorations ressortent de l'enquête menée dans le cadre de l'étude au près des producteurs, commerçants et transporteurs des produits concernés :

- desserrement des restrictions sur le commerce extérieur:
  - contrôle routier : amélioration sur l'axe Burkina - Ghana pour 94 % des acteurs enquêtés sur cet axe alors que 40 % des acteurs enquêtés sur l'axe Burkina - Côte d'Ivoire pensent que les contrôles routiers se sont plutôt renforcés..

- . obtention des licences pour le commerce extérieur : amélioration pour 40 % des acteurs enquêtés, pas de changement pour 1/3 d'entre eux, et détérioration pour le 1/3 restant.
- plus grande implication des producteurs sur les marchés :
  - . amélioration de l'information sur les marchés pour 54,6 % des producteurs ;
  - . plus grand accès au marché pour 67 % d'entre eux
- amélioration des facilités d'écoulement des produits en Côte d'Ivoire et au Ghana pour 63 % des commerçants.
- amélioration de la compétitivité de leurs produits sur les marchés ghanéens et ivoiriens pour 61,5 % des commerçants
- Amélioration de la rentabilité du commerce transfrontalier pour 48 % des enquêtés en dépit de l'augmentation des frais de transport reconnus par 70 % des transporteurs

Par contre pour ce qui concerne les pistes et les routes la grande majorité des commerçants et des transporteurs ont abouti à la constance ou à la dégradation.

Au bout du compte, 65,2 % des commerçants et 64,6 % des transporteurs estiment que les exportations vers les deux pays choisis ont augmenté en volume dans la période post PASA et 75 % des transporteurs estiment que la fréquence des flux a augmenté contre 42,4 % pour les commerçants.

#### Nos observations :

Le raisonnement du consultant laisse plusieurs zones d'ombre qui demandent à être éclairci:

1. les gains de compétitivité obtenus sur les marchés étrangers malgré la hausse des frais de transport peut être imputé à trois variables sur lesquels le consultant ne s'est pas prononcé du tout ou ne l'a pas fait avec une précision suffisante : la hausse de la productivité au niveau des unités de productions, la baisse des coûts de transaction autres que les frais de transport, et les variations de change.
  - . le consultant n'a pas indiqué dans quelle mesure les services publics d'appui à l'amélioration de la productivité et à la diversification de la production ont gagné en efficacité et induit une hausse de la productivité dans la période post PASA par rapport à la période précédente ;
  - . si l'accroissement des frais de transport semble être général, l'amélioration des circuits de distribution laisse supposer une baisse des autres coûts de transaction, l'ampleur de ces variations respectives n'étant pas connu, la variation nette des coûts de transaction ne l'est pas non plus. L'enquête était cependant l'occasion d'élucider la question ;
  - . le rapport ne permet pas de savoir si la question posée aux opérateurs sur l'amélioration de la compétitivité de leurs produits datait l'amorce de ces gains de compétitivité ; nous n'excluons donc pas que les gains de compétitivité signalés soient relatifs à la période post dévaluation auquel cas nous serions tentés de les imputer à cet événement et non au PASA.

2. Le consultant ne s'est pas prononcé non plus sur le rapport entre l'évolution du rapport entre les prix aux producteurs et les coûts de production que la libéralisation du commerce et des prix est censée améliorer au profit des producteurs.

### 5.3 Les échanges Mali - Côte d'Ivoire et Mali - Guinée

*Repères :*

- Echanges de produits examinés
  - . Exportations du Mali vers la Côte d'Ivoire : bétail, arachide, pomme de terre et riz
  - . Exportations du Mali vers la Guinée : arachide ( 1<sup>er</sup> produit d'exportation du Mali vers la Guinée jusqu'à la dévaluation et 2<sup>ème</sup> depuis ), riz ( 2<sup>ème</sup> produit d'exportation du Mali vers la Guinée jusqu'à la dévaluation et 1<sup>er</sup> depuis ) bétail ( 3<sup>ème</sup> produit d'exportation vers la Guinée ).
- Importance de ces produits pour le Mali
  - Poids économique :
    - . Part dans le PIB : non indiquée dans l'étude de cas Mali.
    - . Part dans échanges extérieurs : non indiquée dans l'étude de cas Mali
  - Prise en charge de ces produits dans les politiques agricoles pré PASA et PASA : le bétail, l'arachide et le riz sont directement concernés par les mesures de PASA.
- Date de début des PASA : 1981

#### ■ Evolution des flux d'échange étudiés:

- Croissance des exportations :

##### Exportations totales et exportations vers la CEDEAO

- (1) Tendance d'évolution des exportations maliennes de bétail et d'arachide à la hausse aussi bien pour la totalité des exportations que pour celles vers la CEDEAO dans la période post PASA ( 1981-95 ) avec une forte accélération après la dévaluation du CFA en 1994 contre une tendance plus prononcée à la baisse sur la période précédente ( 1973-80 ).

Taux de croissance des exportations pour les périodes avant PASA (1973-80) et après PASA ( 1981-95 ) respectivement:

Bétail :

Total des exportations : -102 % et +49 %

Exportation vers la CEDEAO : -101 % et +46 %

Arachide :

Total des exportations : -12 % et 7 %

Exportation vers la CEDEAO : -12 % et + 20 %

#### Exportations vers la Côte d'Ivoire

- (2) Tendance d'évolution des exportations maliennes de bétail et d'arachide vers la Côte d'Ivoire à la hausse dans la période post PASA ( 1981-95 ) avec une forte accélération après la dévaluation du CFA en 1994 contre une tendance plus prononcée à la baisse sur la période précédente ( 1973-80 ).

Taux de croissance des exportations pour les périodes avant PASA (1973-80) et après PASA ( 1981-95 ) respectivement:

Bétail : -92 % et +46 %  
Arachide : -18 % et 19 %

- (3) Pas de variation significative des exportations officielles de pomme de terre et de riz vers la Côte d'Ivoire jusqu'à la dévaluation à partir de laquelle les exportations informelles se seraient fortement accrues selon les avis des acteurs de la filière recueillis par enquête.

#### Exportations vers la Guinée :

Les échanges Mali - Guinée sont principalement informelles d'où des exportations insignifiantes selon les statistiques officielles. Mais en se référant aux exportations informelles, il a été constaté :

- (4) Une augmentation des exportations d'arachide selon les acteurs de la filière enquêtés pour la circonstance

- (5) Pas de changement net de tendance pour le bétail et le riz jusqu'à la dévaluation, mais essor remarquable des exportations de riz depuis cette date, toujours selon l'enquête ( ces exportations sont elles aussi informelles pour l'essentiel )

- Destination des flux

- (4) Pas de changement dans la répartition par destination des exportations pour les produits retenus qui sont destinées dans leur quasi-totalité à la CEDEAO avec une prépondérance absolue de la Côte d'Ivoire pour les exportations de bétail ( avec une part de 90 % )

#### ■ Contribution des PASA aux changements constatés

La reprise de la croissance signalée ci-dessus est le seul changement significatif intervenu dans les exportations maliennes vers la Côte d'Ivoire et la Guinée dans la période post PASA par rapport à la période précédente. Si cette croissance est due en partie à la meilleure pluviométrie enregistrée au cours des années 1980 et 1990, le consultant responsable de l'étude de cas Mali l'impute aussi au PASA, à la dévaluation

du CFA intervenue en 1994, et à l'accroissement des demandes ivoiriennes et guinéennes des produits échangés.

Selon le consultant c'est à travers les impacts suivants sur les variables ci-dessous que les PASA ont contribué à l'accroissement des échanges étudiées :

(1) L'amélioration de la productivité :

Elle se serait traduite par un accroissement des quantités exportables de tous les produits étudiés ( exception faite du riz dont les quantités exportables sont restées insignifiantes malgré l'accroissement de son rendement de 2 à 6 tonnes par ha à l'Office du Niger ) et donc des exportations.

Nos observations : l'amélioration de la productivité n'est chiffrée que pour le riz; sa réalité n'est donc pas établie pour les autres produits, ni son rapport avec les PASA puisque l'auteur n'a pas identifié une rupture de tendance dans l'évolution de la productivité entre les périodes pré et post PASA ( rien ne dit que l'amélioration qu'il souligne, si elle est réelle, n'est pas la prolongation pure et simple d'une tendance antérieure ); la mise en rapport des mesures de PASA avec l'amélioration de la productivité manque de précision, ( bonne gestion des ressources naturelles grâce aux aménagements de terroir et des espaces pastoraux, mise en œuvre de projets d'amélioration de l'alimentation des animaux et de la médecine animale et d'autres projets comme l'APEX pour l'élevage, l'introduction de nouvelles variétés de semences et la restructuration de l'Office du Niger pour le riz, la restructuration des ODR pour l'arachide, la pomme de terre ayant bénéficié des appuis apportés aux producteurs de coton ); l'effet automatique supposé de la quantité exportable sur les exportations effectives est discutable puisque l'auteur n'a pas tenu compte dans ce raisonnement des rapports entre la productivité, les coûts et la compétitivité des produits.

(2) l'amélioration des revenus des producteurs et des intermédiaires commerciaux :

Liée à la hausse des prix au producteur et à des marges plus élevés, elle aurait amélioré les incitations pour les producteurs, augmenté le capital de commerce pour les intermédiaires commerciaux et influé sur les échanges à travers l'augmentation des quantités exportables.

Nos observations : pas de données attestant l'amélioration des revenus (en plus l'auteur se réfère au revenu brut lié au prix de vente et ignore les coûts de revient qui ont été affecté aussi par les PASA ),

(3) La libéralisation du commerce et des prix et la diminution des coûts de transaction

C'est en améliorant la compétitivité des produits maliens sur les marchés ivoiriens et guinéens à travers l'amélioration de l'efficacité distributive des

marchés ( elle même obtenue grâce à l'augmentation de la concurrence ) d'une part, et la diminution des coûts de transaction d'autre part que cette mesure PASA aurait contribué à l'accroissement des échanges étudiés

Nos observations : aucune indication ni sur l'amélioration de l'efficacité distributive des marchés et l'évolution des coûts de transaction, ni sur leurs rapports avec la compétitivité. D'ailleurs l'accord est presque unanime sur le fait que les politiques de réforme n'ont pas réussi à réduire de manière significative les coûts de transaction dont le niveau élevé est considéré comme l'un des obstacles majeurs au développement des échanges extérieurs du Mali.

- (4) L'amélioration de la qualité du bétail, de la pomme de terre et de l'arachide, et la détérioration de celle du riz exporté ;

L'amélioration de la qualité se serait traduite par un accroissement des exportations lié à l'augmentation de la demande étrangère, la détérioration de qualité ayant eu l'effet inverse.

Nos observations : pas d'information sur l'évolution des qualités, ni sur les mesures de PASA qui en sont la cause ( sauf pour le riz dont la détérioration de qualité s'expliquerait par l'usage des petites décortiqueuses qui a augmenté les taux d'impureté et de brisures ) ; pas d'information non plus sur l'évolution de la demande étrangère.

*Il apparaît donc globalement que l'imputation de la croissance des échanges aux PASA par le consultant n'est pas suffisamment argumenté.*

#### 5.4 Les échanges Côte d'Ivoire - Mali

*Repères :*

- Echanges de produits examinés : les exportations de noix de cola, banane plantain et noix de coco de la Côte d'Ivoire vers le Mali

- Importance de ces produits pour la Côte d'Ivoire

- Poids économique :

- . Parts dans le PIB : non chiffrées par le consultant ivoirien
- . Parts dans le total des exportations de la Côte d'Ivoire: infime pour tous les trois produits selon le consultant qui ne les a pas chiffrées

Toutefois les statistiques ci-dessous permet d'apprécier l'importance de ces échanges :

- . Cola : culture associée à une autre culture principale la cola rapporte une recette annuelle : 2,3 Md en moyenne sur 1975-96 ; 80 % de la production

est exportée ; Part export vers le Mali de 30 % ; Part Afrique de l'ouest 95 %, dont 74 % pour l'ensemble Mali, Niger, Burkina, Sénégal.

. Banane plantain : culture associée aussi dont 50 % de la production est autoconsommée ; 1 % de la production exportée pour 81 Ml CFA par an; Parts dans les exportations : Mali 50 %, Burkina 31 % et France 15 %

. Coco : essentiel de la production exportée sous forme de noix bouche ( 1 % de la production ), râpée ou transformé en huile de coprah ; Exportations de noix bouche = 367,3 millions par an dont 73 % vont vers l'Europe. Part Mali : < 0,1 %

- Prise en charge de ces produits dans les politiques agricoles pré PASA et PASA : produits non concernés directement par les mesures de PASA

- Date de début des PASA : 1989

## ■ Evolution des flux échange étudiés:

Trois constats :

(1) Le niveau des flux d'échange : les parts des trois produits dans le PIB et les exportations de la Côte d'Ivoire sont restés infimes sur la période étudiée ( part non chiffrée )

(2) Fluctuations très erratiques des flux d'échange et aucun changement net de tendance n'est intervenu entre les périodes pré et post PASA.

(3) La répartition des exportations ivoiriennes des trois produits par destination n'a pas connu non plus de changement majeur.

L'Afrique reste la principale destination pour la cola ( 95 % des exportations en moyenne sur la période 1975-92 ) et la banane plantain ( plus de 80 % ) tandis que les exportations de coco restent principalement destinées à l'Europe ( 73 % en moyenne sur 1971-92 ).

## ■ Contribution des PASA aux changements constatés

Le responsable de l'étude de cas ivoirien souligne : d'une part l'absence d'impact des PASA sur les échanges des produits retenus avec le Mali, d'autre part des impacts positifs et négatifs sur les échanges sous-régionaux pris dans leur ensemble.

(1) Selon le consultant ivoirien les PASA n'ont pas eu d'impact sur les exportations ivoiriennes des trois produits retenus vers le Mali puisque ces flux n'ont connu aucun changement entre les périodes pré et post PASA.

La privatisation de la gestion des plantations de coco, constate le consultant, est l'unique mesure spécifique contenue dans les PASA concernant les produits choisis dans l'étude de cas. Etant très récente, son impact n'est pas encore connu.

Il souligne par ailleurs l'impact négatif des coûts de transaction élevés liés à l'augmentation des barrages douanières sur les échanges de cola.

(2) S'intéressant à l'impact que les PASA ont eu sur l'ensemble des échanges sous-régionaux de produits agricoles le consultant note :

- des impacts positifs à travers les variables suivantes :
  - une meilleure protection des éleveurs de la sous-région contre le dumping européen grâce à l'instauration d'un prélèvement compensatoire sur les importations de viande d'origine européenne ;
  - l'amélioration de la productivité dans l'agriculture ;
  - l'amélioration des revenus des producteurs grâce à une meilleure redistribution ;
  - la possibilité d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en coton fibre du Mali avec la privatisation de la CIDT

Cette affirmation d'impacts positifs des PASA n'est cependant pas argumenté par le consultant :

- \* pas d'information sur l'évolution comparée du niveau de la productivité et des revenus des producteurs entre les périodes pré et post PASA ;
- \* pas d'analyse pour situer précisément les mesures de PASA qui ont déterminé l'évolution des variables en question ;
- \* pas d'analyse du mécanisme par lequel l'évolution des variables a affecté les échanges sous-régionaux ;
- l'effet réducteur des variables suivantes de l'impact des PASA sur les échanges :
  - la surévaluation du CFA ;
  - la chute des cours mondiaux des principaux produits agricoles d'exportation
  - la persistance des politiques de la CAISTAB et de la CGPP hostiles à la libéralisation
  - l'effondrement du système de crédit rural avec la dissolution de la BNDA
- l'échec des PASA à relancer la production agricole, son principal objectif, puisque le taux de croissance de la production agricole a baissé de 3,3 % sur la période 1965-80 à 1 % sur la période 1980-90

Raisons évoquées à cet échec :

- le retard dans la mise en œuvre des programmes d'accompagnement, les difficultés de coordination des programmes et le manque d'organisation des paysans ;
- le retard dans la mise en œuvre de la libéralisation (cas du riz) ;

- les difficultés de mettre en œuvre les mesures d'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires en raison du fait que les programmes ne sont pas négociés dans un cadre sous-régional.

## 5.5 Les échanges Guinée - Mali et Guinée - Sénégal

### *Repères :*

- Echanges de produits examinés
  - Exportations de la Guinée vers le Mali : fruits (mangues, oranges), huile de palme, grain et pâte de néré, grains de coton, riz, colas.
  - Exportations de la Guinée vers le Sénégal : fruits ( mangues, oranges, tamarin ) et légumes principalement, huile de palme, grain et pâte de néré, et cola
- Importance de ces produits pour la Guinée
  - Poids économique :
    - . Parts dans le PIB et la production agricole : non indiquées dans l'étude de cas Guinée
    - . Parts dans les échanges extérieurs : non indiquées dans l'étude de cas Guinée ( mais part du marché sous-régional dans les exportations de la Guinée estimée à 38 % )
  - Prise en charge de ces produits dans les politiques agricoles pré PASA et dans les PASA : à voir avec le consultant.
- Date de début des PASA ( LPDA ) : 1991

### ■ Evolution des flux d'échange étudiés:

Deux principaux constats :

- (1) Tendance à une croissance forte des exportations des produits retenus en direction du Mali et du Sénégal sur la période 1993-95

Ce constat n'est pas étayé dans le rapport d'étude de cas par l'indication des taux de croissance

- (2) L'étude de cas guinéen n'a pas fait d'analyse comparative de l'évolution des exportations guinéennes en question depuis l'application des PASA par rapport à la période précédente pour appréhender les changements intervenus susceptibles d'être imputés au PASA ( faute de données selon le consultant )

L'enquête réalisée était l'occasion d'avoir une certaine idée sur les changements importants intervenus dans les flux d'échange en question entre les périodes pré et post PASA. Le consultant n'a malheureusement pas saisi cette occasion.

### ■ Contributions des PASA aux changements constatés

Les changements éventuels dans les flux d'échange concernés entre les périodes pré et post PASA n'ayant pas été établis, on ne peut les imputer aux PASA ou à un quelconque autre facteur.

Au delà du cas de l'exportation des produits retenus vers le Mali et le Sénégal, le consultant guinéen n'a pas réussi à dégager l'impact que les PASA ont pu avoir sur les échanges sous-régionaux de manière générale à travers leurs impacts sur les variables déterminant l'évolution de ces échanges (productivité, revenus, termes de l'échange, la protection des marchés, la libéralisation du commerce et des prix, etc.). Au mieux il indique les impacts que les PASA ont pu avoir sur certaines de ces variables, mais il ne montre en aucun cas comment ces variables ont pu affecter les échanges sous-régionaux. Il conclut en disant qu' « en l'état actuel des choses, il est impossible d'évaluer les impacts réels, les flux, tant les données sont insuffisantes » (BARRY 1997, p52)

L'examen des avis recueillis au cours de l'enquête effectuée par le consultant pour les besoins de l'étude, montre que les experts et les cadres des équipes PASA sont les seuls à reconnaître un impact positif des PASA sur la production et les exportations. Les agriculteurs et opérateurs déclarent ne pas connaître les PASA et les exportateurs déclarent qu'elles n'ont pas pris en compte les opportunités d'échanges de produits agricoles au niveau sous-régional. *On est donc tenté de croire que les PASA n'ont pas eu d'impact sur les flux d'échange étudiés*

### 5.6 Les échanges Sénégal - Mali et Sénégal - Guinée

*Repères :*

- Echanges de produits examinés

Sénégal - Mali :

- . Exportations du Sénégal: produits halieutiques, sel et épices
- . Importations du Sénégal : bétail-viande, piments et autres épices, mil, millet et dattes

Sénégal - Guinée:

- . Exportations du Sénégal : sel et poissons fumés surtout, viande bovine
- . Importations du Sénégal : ananas, piments et autres épices, huile de palme, café

- Importance de ces produits pour le Sénégal

- Poids économique :

. Parts dans le PIB et dans la production agricole: non indiquées dans le rapport d'étude de cas Sénégal

. Parts dans les échanges extérieurs :

\* Parts dans les exportations : 23,8 % en moyenne sur 1985-94 pour les produits halieutiques ( mais part en baisse de 30,1 % en 1990 à 10 % en 1994, puis hausse avec la dévaluation ) ; 1,1 % et 2,1 % pour le sel respectivement en 1989 et 1994.

\* Parts dans les importations sur la période 1989-94: 3 % pour le bétail 11,5 % pour les céréales, et 2% pour les fruits et légumes

- Prise en charge de ces produits dans les politiques agricoles pré PASA et dans les PASA : élevage, céréales, horticulture sont ciblés dans les politiques agricoles aussi bien dans les PASA qu'avant. Les produits exportés par le Sénégal retenus pour l'étude ne figurent pas dans les PASA.

- Date de début des PASA : 1989

Mais le Sénégal s'était déjà engagé dans une nouvelle politique agricole depuis 1980 comportant des mesures type prises dans le cadre des PASA comme la libération du marché des intrants et la suppression des subventions les concernant, le transfert de la fonction de crédit agricole au secteur privé, transfert aux paysans d'une partie des activités des structures publiques, etc.

## ■ Evolution des flux d'échange étudiés:

Deux principaux constats :

### (1) La croissance des flux d'échange :

#### Exportations entre 1989 et 1994

- Produits halieutiques : tendance à la baisse du total des exportations, augmentation sensible des exportations en direction du Mali et de la Guinée, tendance d'évolution en direction de la sous-région non connue.
- Sel : hausse de 5 % par an en moyenne pour le total des exportations et celles en direction de la sous-région, fluctuations erratiques des exportations en direction du Mali et stagnation de celles en direction de la Guinée.

#### Importations

- Céréales : hausse régulière sur 1989-92 et baisse à partir de 1993 ; tendance à la baisse pour le mil et le maïs échangé avec le Mali ; échange de riz très faible avec la sous-région portant sur la réexportation par la Gambie du riz importée par cette dernière
- Fruits et légumes : tendance à la baisse en raison de la dévaluation ( renchérissement des importations hors UEMOA - notamment les pommes en provenance de France ) et du système de taxation des importations adopté dans le cadre du Programme d'ajustement de la compétitivité du secteur privé ' PASCO )

(2) L'étude de cas sénégalais n'a pas fait d'analyse comparative de l'évolution des échanges entre le Sénégal et les deux pays retenus depuis l'application des PASA par rapport à la période précédente pour appréhender les changements intervenus susceptibles d'être imputés au PASA.

### ■ Contribution des PASA aux changements constatés

Les changements éventuels dans les flux d'échange concernés entre les périodes pré et post PASA n'ayant pas été établis, on ne peut les imputer aux PASA ou à un quelconque autre facteur.

L'évolution des variables déterminant les échanges n'a pas été examiné et encore moins la contribution des PASA à cette évolution pour donner une indication sur ce qu'a pu être l'impact des PASA sur les échanges de produits agricoles même en l'absence d'une identification des changements constatés. Il signale toutefois que :

- à travers la suppression des subventions aux intrants agricoles ( pratiques en vigueur pour le riz importé au Sénégal ) et le coût élevé des aménagements les PASA ont contribué au manque de compétitivité du riz des pays voisins du Sénégal par rapport au riz importé dans ce pays;
- le coût élevé des transactions ( coût des transports, taxes légales et prélèvements illégaux payés lors de nombreux contrôles intempestifs faits pendant le transport des produits ), les difficultés de transport, le nombre excessif des contrôle ont un impact négatif sur les flux d'échanges sous-régionaux des fruits et légumes, de bétail-viande et de produits halieutiques et de sel ( pour ce qui concerne les coûts et les difficultés de transport liées à l'insuffisance des wagons de transport par ailleurs onéreux ).

L'enquête effectuée pour les besoins de l'étude ne fait pas ressortir non plus les avis des différents acteurs intervenants dans le domaine sur l'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles. Cependant elle fait ressortir que :

- les opérateurs économiques affirment n'avoir aucune connaissance du PASA, les organisations paysannes, à travers le Comité National de Concertation des Ruraux pensent que les PASA n'ont pas répondu à leurs attentes en matière d'amélioration des sols, de crédits agricoles, de renouvellement de l'équipement agricole et d'encadrement.

Il y a donc peu de chances que les PASA aient favorisé la hausse de la productivité dans l'agriculture et améliorer par là même la compétitivité des produits locaux, les revenus des producteurs et les échanges sous régionaux ;

- les producteurs reconnaissent la hausse de leurs revenus qu'ils imputent à la dévaluation, mais déclarent par ailleurs que leur production n'a pas augmenté depuis plusieurs années

## **VI. L'impact des PASA sur les échanges agro-alimentaires au niveau sous-régional : les enseignements tirés des études de cas**

Les études de cas ont dégagé les grandes tendances d'évolution des flux d'échange d'un certain nombre de produits déterminés entre couples de pays de la sous-région qu'elles ont imputé ou non aux PASA en partie avec plus ou moins de réussite. Nous allons à présent rapprocher les observations et analyses d'impact des PASA faites dans ces études pour mettre en évidence celles qui sont communes à l'ensemble de la sous-région.

### **6.1 Les tendances d'évolution des flux d'échange les plus courantes au niveau sous-régional entre les périodes pré et post PASA**

Les tendances d'évolution des flux d'échange dégagées dans les études de cas sont les suivantes:

- (1) Trois des études de cas sur six ont établi que les flux d'échange entre pays de la sous-région se sont accrus à un rythme plus rapide dans la période post PASA ( Ghana, Burkina Faso et Mali ), une étude a constaté l'absence de tendance nette d'évolution des flux ( Côte d'Ivoire ) et deux n'ont pas analysé les évolutions comparées des échanges entre les périodes pré et post PASA ( Guinée et Sénégal ),

Il est donc permis de croire que la tendance d'évolution des échanges sous-régionaux s'est améliorée depuis l'application des PASA par rapport à la période précédente.

- (2) Malgré cette croissance à un rythme plus soutenu, le poids des échanges sous-régionaux dans l'économie sous-régionale est resté très faible dans l'ensemble

- (3) Ni la structure par produit, ni celle par destination des flux d'échange n'ont varié de façon significative

### **6.2 Contribution des PASA aux changements constatés dans l'évolution des flux au niveau sous-régional**

- (1) Les PASA ont contribué à la croissance plus rapide des échanges sous-régionaux de produits agricoles à travers les mesures relatives à la commercialisation et au prix des produits agricoles.

La politique de libéralisation du commerce ( suppression des monopoles d'Etat, désengagement de l'Etat au profit du secteur privé, et réduction des restrictions tarifaires et non tarifaires sur le commerce ) et la détermination des prix par les marchés ( avec ou sans soutien d'un prix minimum garanti ) ont réduit les distorsions que l'intervention massive de l'Etat avait créées dans les économies nationales et amélioré les incitations. D'où un impact positif direct de ces mesures sur les échanges de produits qu'elles ciblaient directement, c'est-à-dire la plupart des produits choisis

pour les trois études de cas qui ont conclu à une croissance plus rapide des échanges sur la période post PASA. Il est fort probable aussi que la réduction des distorsions dans l'économie et la restauration des incitations et le regain de dynamisme économique qui a en résultat aient eu un effet d'entraînement sur la production et les échanges des produits non concernés directement par ces mesures (cas de la pomme de terre au Mali). Cette argumentation est fortement appuyée par les avis des producteurs, commerçants et transporteurs enquêtés que le consultant du Burkina a rapportés de manière détaillée dans son analyse. ( Cf développements précédents ). Il semble que ces acteurs aient émis les mêmes avis lors des enquêtes menés au Mali et au Ghana mais les consultants de ces pays ne les ont pas rapportés avec la précision donnée par le consultant du Burkina.

Il apparaît cependant que d'autres facteurs ont contribué à l'accélération de la croissance des flux d'échange sous-régionaux dans la période post PASA : la pluviométrie, les taux de change, la restauration de la liberté de change au Ghana, l'accroissement de la demande étrangère du produit exporté, les termes de l'échange, etc. Les informations disponibles ne permettent pas malheureusement de faire des analyses approfondies pour situer les parts de chacun de ses facteurs dans le changement de tendance des flux d'échange. Toutefois *l'accord est généralement unanime sur la prééminence les variations de taux de change ( doublée de la restauration la liberté de change au Ghana )* dont l'effet d'amélioration de la compétitivité a été générale pour toutes les économies de la sous-région. Etant donné que les mesures relatives au commerce et au prix ont été définis d'abord dans le cadre des grandes orientations choisies par les politiques macro-économiques, nous sommes d'avis que *l'évolution des échanges sous-régionaux est plus imputable à ces politiques macro-économiques qu'à celles relevant spécifiquement des politiques agricoles*

Il ressort par ailleurs de toutes les études que la persistance de difficultés de circulation des marchandises et les coûts élevés de transaction continuent d'avoir un impact négatif sur les flux d'échange sous-régionaux : manque d'infrastructures et de moyens de transport, coûts élevés des transports, multiplicité des barrages et contrôles douaniers accompagnés de prélèvements légaux et illégaux sur les marchandises en transit. Tous ces problèmes ont été soulignés par les producteurs, commerçants et transporteurs enquêtés dans les différents pays.

(2) L'échec des PASA à améliorer significativement la compétitivité des produits locaux échangés dans la sous-région à travers l'accroissement de l'efficacité productive et une réduction substantielle des coûts de transaction a limité leur contribution à l'accroissement des échanges sous-régionaux

En effet les mesures d'appui à la production n'ont pas abouti à un accroissement significatif de la compétitivité de la plupart des produits locaux soumis à la concurrence étrangère car elles n'ont réussi à accroître ni la productivité des facteurs, ni la qualité des produits, ni à diversifier la production locale

(3) Des mesures de PASA ont freiné le développement des échanges sous-régionaux : la différenciation des taux de taxation des importations en provenance de pays

n'appartenant pas à la sous-région et la suppression des subventions aux intrants agricoles.

En faussant le jeu de la concurrence sur les marchés sous-régionaux entre produits de la sous-région et produits des pays n'appartenant pas à la sous-région au profit de ces derniers ces deux mesures ont contribué à la limitation des échanges sous-régionaux de produits agricoles.

Les cas signalés sont :

- la faible taxation par la Guinée et la Gambie des importations de riz en provenance de pays n'appartenant pas à la sous-région a permis leur exportation vers d'autres pays de la sous région taxant lourdement les importations de ce produit ( Mali et Sénégal );
- le bétail-viande de la sous-région a souffert des importations massives de viande européenne subventionnée ;
- la suppression de subvention aux intrants a accru le manque de compétitivité du riz de la sous-région au Sénégal en raison de l'importation par ce pays de riz subventionné en provenance de pays n'appartenant pas à la sous-région.
- les intrants subventionnés par certains pays ( Burkina ) étaient exportés vers d'autres pays qui ont arrêté ces subventions.

A ces mesures il faut ajouter le fait que le retrait de l'Etat de certaines activités d'appui au secteur agricole ( subvention et fourniture d'intrants, fourniture du crédit agricole ) s'est traduite par des distorsions plus ou moins durables selon le temps mis par le secteur privé à prendre la relève avec efficacité : hausse excessive de prix se traduisant par une détérioration des termes de l'échange dans l'agriculture et difficultés d'approvisionnement des producteurs ( problème signalé au Ghana, en Guinée).

Ces cas illustrent à merveille les conséquences néfastes de l'absence d'harmonisation des mesures de PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles locaux.

## **Chapitre 4 Recommandations**

Les PASA ont certes contribué à la reprise de la croissance des échanges des produits agricoles dans la sous-région Ouest-Africaine sans en avoir fait un objectif spécifique. Cette croissance s'inscrit dans la stratégie globale de croissance économique tirée par les exportations adoptée dans le cadre des PASA.

Mais le niveau général de ces échanges reste assez faible en termes de contribution aussi bien au PIB, qu'au commerce extérieur des Etats concernés. En oubliant souvent la dimension sous-régionale des problèmes rencontrés par les différents pays, des mesures susceptibles de conforter cette situation ont été appliquées par certains Etats dans leurs PASA. Il nous paraît cependant possible de relever ce niveau de manière substantielle à travers la prise en compte de cette préoccupation dans les politiques et programmes nationaux, notamment les PASA. Les recommandations qui suivent sont faites pour aller dans ce sens.

### **I. Développer et diffuser l'information sur les performances dans la production agricole, les flux d'échange de produits agricoles et les marchés concernés dans la sous-région.**

Une bonne connaissance par les dirigeants des Etats et les autres acteurs du secteur de l'agriculture de la réalité actuelle des performances de leurs secteurs agricoles, des marchés sous-régionaux de produits agricoles et des flux d'échange sur ces marchés, des préjudices et manques à gagner que la situation actuelle leur fait subir et des gains qu'un développement des échanges sous-régionaux de produits agricoles pourrait leur apporter renforcerait leur engagement dans une telle entreprise. Or l'information fait chroniquement défaut au point qu'une évaluation d'impact pointue des politiques publiques, singulièrement des PASA est problématique.

Pour aller vers une meilleure utilisation des PASA pour la reconquête des marchés sous-régionaux et le développement des flux d'échange sous-régionaux il nous paraît urgent de développer les statistiques agricoles et les statistiques du commerce extérieur de produits agricoles avec une identification précise des flux d'échanges sous-régionaux.

Il est tout aussi urgent d'aider les opérateurs économiques à accéder au maximum d'information sur les marchés sous-régionaux de produits agricoles pour les besoins de gestion des affaires. Entre autres éléments ces informations porteront sur l'organisation, la réglementation et le fonctionnement des marchés, les prix et les opportunités d'affaires sur les marchés, etc.

### **II. Harmoniser et ou améliorer les mesures de PASA concernant :**

#### **(1) Les droits et taxes sur le commerce extérieur :**

L'harmonisation des droits et taxes assis sur le commerce extérieur doit porter sur :

- la suppression des différences de taxation susceptibles de fausser le jeu de la concurrence sur le marché sous-régional au profit de produits importés de pays n'appartenant pas à la sous-région et l'adoption si possible de tarifs extérieurs

communs de la sous-région sur certains produits déterminés. Ceci permettrait de traiter le problème de la concurrence déloyale occasionnée par l'importation de produits subventionnés.

- l'allégement, voir la suppression des droits et taxes perçus sur les exportations de produits agricoles locaux vers les marchés sous-régionaux

(2) Les subventions aux intrants :

La suppression de ces subventions s'étant pratiquement généralisée, il est souhaitable d'harmoniser les actions des Etats en la matière pour ne pas fausser une fois de plus le jeu de la concurrence au niveau sous-régional.

(3) Le financement de la production et de la commercialisation des produits agricoles : il est nécessaire aussi d'adopter une démarche commune pour éviter les situations de concurrence déloyale qui peuvent être liées à des politiques de bonification des taux d'intérêt sur le crédit agricole. Parallèlement il est nécessaire de faciliter les acteurs des filières agricoles au crédit.

(4) La réduction des entraves administratives à la libre circulation des hommes et des marchandises : normalisation sous-régionale des documents de commerce extérieur, harmonisation et simplification des procédures de commerce extérieur avec allégement conséquent des formalités de transit, réduction forte des postes de contrôle routier et une plus grande maîtrise des pratiques administratives illégales ou abusives en cours au niveau de ces postes sont les actions à entreprendre à cet effet

(5) Le développement des infrastructures de transport et de marché

(6) L'appui aux unités de production pour accroître la productivité, diversifier les productions et améliorer la qualité des produits

La définition des normes de qualité des produits au niveau sous-régional aiderait à améliorer leur compétitivité.

**III. Renforcer la participation des producteurs et commerçants à l'élaboration et la mise en œuvre des PASA, notamment dans un cadre sous-régional.**

## BIBLIOGRAPHIE

- Cheick Tidiane N'Diaye, (1997), Etude de l'impact des PASA sur les échanges des produits agro alimentaires entre les pays sahéliens et leurs voisins immédiats. Rapport sur le Sénégal.
- Diarra Daouda et Bagayoko Dramane, (1997), Etude d'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agro-alimentaires, cas des pays : Mali/Côte d'Ivoire et Mali/Guinée.
- Hàrouna Dia, (1996), Commerce régional des produits agricoles : réglementation et entraves  
- Secteur informel et secteur structuré : avantages comparatifs.
- Harcouna Kazianga et Jean Pierre W. Savadogo, (1997), Impact du PASA sur les échanges sous-régionaux des produits agricoles : cas des échanges entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et entre le Burkina Faso et le Ghana.
- Maladho Barry, (1997), Evaluation des impacts des PASA nationaux sur les échanges sous-régionaux des produits agro-alimentaires locaux. Le cas Guinéen.
- Savadogo Kimscyinga, (1996), Les enjeux d'une mise en cohérence des politiques agricoles au sein des pays sahéliens et leurs voisins immédiats.
- Seth D. Vordzorgbc, (1997), L'impact des programmes d'ajustement du secteur agricole sur les échanges sous-régionaux des produits agricoles en Afrique de l'Ouest. Rapport du pays Ghana.
- Zéhia Kouadio Maurice, N'Goran Kouakou Denis et N'Garesseum Décro, (1997), Impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles.

## IMPACT DES PASA

### ANNEXES

TABLEAUX DE SUIVI DE L'APPLICATION DES MESURES  
DE PASÀ PAS PAR PAYS

Tableau 2.3: Principales mesures du PASA sur les prix, l'organisation et la régulation des marchés

Objectifs	Description synthétique	Date prévue	Date effective	Partenaires concernés	Etat d'application
Organisation et régulation des marchés	1. Suppression de tous les monopoles d'exportation des produits agricoles sauf pour le coton	Avant mai 1992		GV SOFITEX	Mesure satisfaisante
	2. Adoption des textes portant suppression des monopoles d'importation des produits agricoles sauf pour le sucre, le blé et le riz	3ème trimestre 1992	1996	CGP, GMB SOSUCO Opérateurs privés	Il y a actuellement un monopole d'importation de jure de la CGP pour le riz et un monopole de fait pour le blé, la farine de blé (GMB) et le sucre (SOSUCO). Des importateurs privés fourniront 7000 tonnes de sucre 'la SOSUCO pour pallier au déficit actuel. Une réunion du 13 novembre 1995 portera sur l'élimination des monopoles de fait pour le blé et le sucre. Un tiers du riz devrait être importé par les opérateurs privés en 1996.
	3. Adoption des textes sur la libre circulation des exportations des produits agricoles et abrogation de l'avis du 19 février 1992 aux importateurs et exportateurs.	1er juillet 1992	juillet 1992	Etat Exportateurs privés	Plus aucun produit agricole n'est soumis à autorisation spéciale d'exportation selon l'avis du 21 juillet 1992. Les autorisations spéciales aux importations ont été supprimées
	4. Adoption des textes réglementant le système d'importation des ONG (sucre, blé, riz)	3ème trimestre 1992	1994	Ministère de l'économie et des finances ONG	Le texte a été adopté par le ministère de l'économie et des finances en 1994. Exonérations de taxes suspendues pour les ONG et rétablissement de la situation par cas. Certaines ONG caritatives continuent à percevoir l'aide céréalière
	5. Transfert du monopole d'importation du sucre de la CGP à la SOSUCO	Fin 1992	1995	SOSUCO Gouvernement DCPE	Ce transfert a été effectué en janvier 1994. Aucune importation n'a été effectuée en 1992, 93 et 94 et 7000 tonnes en 1995. Cependant le monopole d'importation du sucre toujours appartenait à la SOSUCO. Le DCPE de mars 1995 appelle le gouvernement à élaborer un plan d'action assorti d'un calendrier pour libéraliser le secteur du sucre, y compris l'élimination du monopole de la SOSUCO en novembre 1995.
Prix	1. Adoption d'un texte supprimant le contrôle du prix du sucre	Avant mai 1992		SOSUCO	Mesure non satisfaisante
	2. Adoption de texte libéralisant le commerce intérieur du sucre	Avant mai 1992		SOSUCO	En contradiction avec le monopole d'importation de la SOSUCO, en discussion
	3. Adoption des textes supprimant	Avant mai			Il y a eu suppression de l'homologation mais pas de la péréquation recommandée par l'étude

homologation des prix et la péréquation des transports	1992			ICEA 1995.
4. Libéralisation du prix du riz	1er trimestre 1993	1995	Commerçants	Maintien d'un prix au détail pan-territorial de 210 fcfa/kg pour les moyenne brisures (Octobre 1995). Le prix au producteur et au grossiste est fixé.
5. Elimination des prix administrés sur la cession des graines de coton	Octobre 1992		SOFITEX	Les prix des graines de coton étaient administrés jusqu'en 1987 par la CSPPA. Ils ont ensuite été négocié mais non fixés administrativement par l'Etat.
6. Suppression du système de fixation des prix par l'Etat	Avant mai 1992		Etat Opérateurs privés	L'Etat continue à fixer le prix des hydrocarbures, des médicaments génériques des articles scolaires, de quelques tarifs d'entreprises publiques et du tabac. D'autres prix font l'objet d'une concertation entre l'Etat et les opérateurs; Pain, sucre, farine de froment. Dans ce cas, les communiqués et décisions sont mis en oeuvre par les opérateurs et non par l'Etat.
7. Adoption de textes sur l'élimination de l'homologation de tous les prix de détail	Avant mai 1992			Mesure satisfaite

Source: Programme d'ajustement du secteur agricole: évaluation de la première phase Paris janvier 1996 L. Chabeau, J. Macrae M. Savadogo

## **ANNEXE 1 : MESURES DE PASA GHANA**

## Tableau

Tableau 1.5

Matrice des mesures dans l'extension des paysans

Objectifs	Actions	Période	Statut
1. Centrer le système sur les fonctions fondamentales de l'extension	- éviter au personnel d'extension l'acquisition et la distribution des intrants, la fourniture des crédits et la collecte des paiements et la commercialisation des produits.	1984-1989	Terminé
2. Unifier tous les services d'extension au Ghana	- rendre le DSEA seul responsable de toute l'extension	Planifier l'achèvement de 1993	Achevé sauf pour l'extension du cacao
3. Renforcer la capacité technique de livrer des messages d'extension efficace	- créer un département séparé de l'extension  - augmenter le nombre de personnel professionnel, y compris les Spécialistes de sujet (SS)  - Rationaliser le Personnel de Front (PF)  - Renforcer le DSEA à travers la fourniture de logistique et de formation	1988  Terminé en 1997  Terminé en 1997  Terminé en 1997	DSEA créé en 1988  Personnel augmenté de 87 à 112 en 1996  90% de l'objectif SS réalisé en 1996  En cours, PF réduit de 2687 en 1992 à 1333 en 1996  En cours
4. Améliorer la pertinence des technologies aux paysans	- Augmenter l'implication des paysans dans le développement de la technologie	- Commencé en 1980	PDCG démarré en 1981, SG 2000 maximalisé vers la fin de 1980, les parcelles de démonstration des paysans de MAA augmentées, la participation des paysans institutionnalisée dans le système de recherche
5. Renforcer les liens entre les chercheurs et le personnel d'extension	- créer des Comités de Liaison de l'Extension de la Recherche (CLER)	- Terminé en 1992	Démarré en 1994, presque terminé en 1996; CLER sont entrain d'être renforcés
6. Faciliter la formation de groupe-paysans	- DSEA doit aider Dept. des Coopératives pour organiser les paysans	- Renforcé depuis 1992	Continu, environ 24000 groupes formés à ce jour par l'implication de DSAE

**Tableau 2.2**  
**Matrice de Mesures pour Développer l'Irrigation**

Objectifs	Grandes Actions	Cadre de Temps	Statut
1. Accent sur les plans micro et à petites échelles	- Initier de petits plans - l'attention pour améliorer les pratiques de gestion de l'eau et du sol	Démarré en 1990	Initiative continue: études terminées en 1993; deux plans de fond de vallée initiés, barrages en terre réhabilités par FIDA, petits plans entraîn d'être financés par PISA et plus tard par PDARO  Effort continu, peu d'adoption à ce jour
2. Exploiter les investissements existants	- Réduire les frais d'exploitation - Terminer des plans économiquement faisables	Démarré en 1990	En cours, coût des données non disponibles  Projet Kpong réhabilité et l'expansion en voie de finition, d'autres à être tacités
3. Renforcer ADIG pour améliorer la gestion des projets	- Réorganiser ADIG Augmenter la formation du personnel de ADIG	Commencant en 1990	Réorganisation de ADIG entreprise  En cours, peu de formations faites à ce jour
4. Augmenter la participation des paysans dans la gestion des plans d'irrigation	Former des Associations d'Utilisateurs d'Eau (AUE) pour les petits plans Faciliter un rôle accru des paysans dans la gestion de grands projets	Démarré en 1993  Démarré en 1992	CIPRPF de la Haute Est a formé 7 AUE à la fin de 1994, continu  Paysans actif dans la gestion des projets SIHR et projet Kpong. ADIG continu la réhabilitation des paysans
5. Développer des messages d'extension d'irrigation	- Rehausser la recherche d'irrigation et l'extension - Intégrer l'irrigation dans le système général de l'extension agricole	Démarré en 1990  Commencant en 1992	Centre de Développement de l'Irrigation pour la recherche appliquée et l'extension créée en 1993  MAA commença à intégrer l'unité d'extension de ADIG dans DSEA, continu
6. Augmenter la commercialisation de ADIG	- Donner des services de consultation et construction	Commencer en 1992	Proposition au gouvernement en 199 aucune action encore

Tableau 2.3.  
Matrice d'Actions sur le Crédit, Subventions et les Importations

Objectifs	Grandes actions	Cadre temps	Statut
1. Libéraliser les marchés de crédit	- Enlever les plafonds des crédits  - Libéraliser les taux d'intérêts	1990	Exécuté en 1991
2. Améliorer l'octroi de crédit au secteur	- Promouvoir les banques rurales et les institutions financières non bancaires (IFNB)  - Canaliser les finances publiques accrues au secteur	Commencant en 1986  Commencant en 1990	Renforcement des banques rurales en cours avec un succès important, de nouvelles IFNB créées  Divers projets lancés avec des composantes de crédit
3. Libéraliser le marché des intrants	- Arrêter l'implication du gouvernement dans l'acquisition et la distribution des intrants  - Promouvoir la participation privée  - Eliminer les subventions sur les intrants	Commencant en 1987	Terminé en 1991 pour les engrais, a arrêter de s'entrôler dans la fourniture de d'autres ressources  Largement terminé, les engrais et autres intrants maintenant importés et vendus par le secteur privé  Terminé; subvention des engrais retirée en 1991

Tableau 2.4  
Matrices d'Actions sur l'Accès à la Terre

Objectifs	Grandes actions	Cadre de temps	Statut
1. Réduire l'insécurité dans l'acquisition de la terre	- documenter les procédures existantes d'acquisition de la terre  Enregistrer un titre aux terres  Préparer une carte d'appartenance de la terre	Commencant en mi-1980  Commencant début 1990	En cours, peu de progrès, exécution décentralisée  Réussi à Accra, a été étendu à d'autres zones, les chefs commençant à documenter les titres de terre outil  Carte entrain d'être préparée par le Projet de Gestion des Ressources Environnementales du Ghana
2. Rendre plus de terre disponibles	- Promouvoir l'intensification de la culture  - Rendre saine à l'agriculture les zones débarrassées de l'onchocercose	Commencant en 1990  Commencé au début des années 80	En cours, réussi puisque l'utilisation des intrants a baissé et les superficies cultivées ont augmenté  Terminé en fin 1980, les installations à encourager

Tableau 2.5.  
Matrice des actions dans la gestion environnementale

Objectifs clés	Grandes actions	Cadre de temps	Statut
1. Faciliter l'agriculture durable	- Promouvoir des pratiques agricoles environnementalement affectueux: le paillage, l'agro-forsterie, la pêche avec des méthodes approuvées - IPM, culture minimum, etc.	Commencé en 1987	En cours; MAA et CRSI promouvant activement le concept et la pratique d'une agriculture durable mais l'impact est faible; de la conscience publique émergente
2. Aborder les impacts environnementaux de l'agriculture	- Tous les projets doivent préparer une évaluation d'impact environnemental  - Promouvoir l'agriculture intensive, y compris les pratiques de bétail (ex. l'alimentation en saison sèche)  - soutenir l'accent sur la culture .....  - Créer des Comités de Gestion Environnementale de District (CGED) par des assemblées	Commencé en 1992  Commencé en 1992  Commencé en 1987	En cours, faits pour les projets publics, le secteur privé à accéder encore entièrement; faible capacité de surveillance de EPA  Projet National de Bétail initié, peu d'impact  En cours; production de ..... soutenue  Beaucoup d'assemblées ont des CGED, mais l'efficacité est faible
3. Contrôler la dégradation des cours d'eau	- Contrôler la jacinthe d'eau dans les cours d'eau  - Promouvoir l'utilisation accrue des points d'eau par le bétail	Démarré en 1980  Commencé en 1992	Programme d'exécution du CRSI; contraintes logistiques  Les cours d'eaux en voie de réhabilitation et d'expansion; les associations d'utilisateurs en voie de formation; progrès réguliers faits
4. Contrôler les effets de dégradation des activités minières et forestières	- Les compagnies minières doivent obéir à des procédures de gestion environnementales rigoureuses  - Les bûcherons doivent replanter les arbres tombés  - Les CGED doivent contrôler les activités d'utilisation de la terre, y compris la foresterie et l'exploitation minière	Commencé en 1985  Commencé avant le PRE  Commencé en 1987	Strictement renforcé  Peu de replantation et d'impact; quelques firmes privées de foresteries mettant en valeur des plantations  Plusieurs CGED inefficaces

Tableau 2.6  
Matrice des Actions dans la Fixation des Prix des Produits

Objectifs clés	Grandes Actions	Cadre de Temps	Statut
1. Promouvoir la fixation des Prix libéralisés du Marché libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandonner la fixation du prix minimum garanti des céréales</li> <li>- Réviser continuellement les prix de garantie pour les cultures industrielles sélectionnées (coton, tabac, kenar)</li> <li>- supprimer le contrôle de prix des aliments importés</li> </ul>	1992/1993  Commencé en 1983  1983-1984	Terminé  Continu; exécuté entièrement.  Terminé
2. Améliorer l'efficacité de la fixation du prix du cacao	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajuster régulièrement le prix au producteur</li> <li>-Améliorer l'efficacité du CAC           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner de stimulants supplémentaires aux paysans à travers les primes de production</li> <li>- Autoriser les acheteurs privés</li> <li>- Améliorer le système de paiement des achats du cacao</li> </ul> </li> </ul>	Commençant en 1983  Les grandes réformes ont commencé en 1985 Commencé mi 1980  Commencé 1992  Commencé 1984	En cours, entrain d'être exécuté  CAC restructuré et réajusté; les fonctions secondaires éliminées  En cours; acheteurs privés licenciés  Paiement avec des notes et chèques consolidés en 1986

Tableau 2.7  
Matrices des Actions dans l'Organisation et la Régulation du Marché

Objectifs clés	Grandes Actions	Cadre de Temps	Statut
1. Rationaliser le rôle du gouvernement dans la commercialisation des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supprimer le rôle direct du gouvernement dans la commercialisation</li> <li>- Recentrer la SGDA sur les objectifs de la sécurité alimentaire</li> <li>- Eliminer le rôle du CMV dans la commercialisation du bétail</li> <li>- Arrêter de donner la licence aux vendeurs de denrées alimentaires importées</li> </ul>	1992 1992-1994 En 1990 1984/85	Terminé: la SGDA a arrêté la commercialisation directe Terminé mais la SGDA inefficace dans le rôle de la sécurité alimentaire Terminé: le CMV liquidé maintenant Terminé
2. Promouvoir un rôle plus grand du secteur privé dans la commercialisation nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la formation de l'OGCPA</li> <li>- Soutenir l'émergence des entreprises de commercialisation à grande échelle</li> <li>- Soutenir le développement des infrastructures de marché</li> <li>- Donner des informations de marché régulières</li> </ul>	En 1993 De 1995 De 1986 Commencé 1986-87	Terminé; association faible En cours; crédit donné En cours; grands efforts par PISA, etc.; la participation communautaire institutionnalisée En cours, couverture des prix du marché par les radios et les journaux, peu d'analyse
3. Promouvoir le marketing de l'exportation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supprimer la taxation directe de l'exportation des produits agricoles</li> <li>- Introduire des plans de rétention de devises intérieures pour les exportateurs</li> <li>- lancer une campagne de promotion de l'exportation</li> </ul>	1983-1985 1984 1986/1987	Terminé Les exportateurs ont maintenant 100% de rétention Exportations agricoles de café et de non-cacao montantes, CPEG renforcé, programme d'exportation avançant

Tableau 2.8  
Matrice des Actions de Participation Rurale

Objectifs clés	Actions Majeures	Cadre de temps	Statut
1. Améliorer l'efficacité des services au /et par les paysans à travers l'approche de groupe	- transformer l'association de paysans en ANCPG  - Faciliter la formation des groupes de paysans pour l'extension  - Appuyer les activités des ONGs qui s'occupent activement aux groupes	Commencé en 1986  Commencé en 1992  Commencé en 1985/86	ANCPG crée en 1988; faible capacité  Dept. des Coopératives et DSEA/MAA collaborant; entraîné d'être renforcé  MAA a appuyé Global 2000 et d'autres ONGs; nommé un Directeur Assistant pour les ONGs; en cours
2. Rehausser la participation des paysans dans la recherche, le développement de l'extension et la dissémination	- Initier la Recherche sur le terrain (RST) et les programmes de recherche des systèmes cultureaux (RSC) par CRSI, MAA, IRCG, ONGs	Commencé en 1979	EN cours, accéléré en mi-1980
3. Rehausser le rôle des paysans dans la gestion des projets	- Rendre les paysans membres représentatifs des comités de projet  - Augmenter le rôle des paysans dans la gestion des projets d'irrigation	Commencé en 1983  Commencé en mi-1980	En cours  Renforcé depuis 1990. Les paysans actifs au projet d'irrigation de Dawhenya
4. Motiver les paysans à travers la reconnaissance nationale de leurs efforts	- récompenser les paysans au niveau national pendant les Journées Agricoles annuelles	Commencé en 1986	En cours; Journée de Récompenses institutionnalisée comme un jour férié national
5. Encourager la participation accrue des femmes dans l'agriculture	- Créer une division pour les femmes dans l'agriculture (DFA) dans le MAA  - promouvoir l'agriculture des femmes et la transformation	Commencé en 1987  Commencé en 1986/87	Terminé en 1988/89; plusieurs contraintes de ressources  En cours, renforcer sous les activités de MFD et PISA

**ANNEXE 2 : MESURES DE PASA BURKINA FASO**

Tableau 2.2: Principales mesures du PAS sur les céréales, l'élevage et les fruits et légumes

Objectifs	Description synthétique	Date prévue	Date effective	Partenaires concernés	Etat Application
Céréales	1. Adoption sur la création, attribution, fonctionnement et gestion de la politique céréalière	2ème semestre 1992	1991 - 1995	SP/CPC CONASUR ITAN	Création du SP/CPC en janv 1993. Création CONASUR en mars 1993 L'ITAN n'a jamais créée et n'est plus à l'ordre du jour
	2. Mise en place d'un système de protection des céréales	Fin 1992		CFD CEE	Mesure non satisfaite. Deux études exécutées un nouveau système n'est pas encore défini en octobre 1995
Elevage	1. Elimination des taxes à l'exportation du bétail et de la viande	Avant mai 1992			Mesure satisfaitة
	2. Adoption texte sur l'ouverture des établissements privés d'approvisionnement et de distribution des médicaments	Fin 1992			La finalisation des textes relève de l'ONV. Le projet de décret portant code de déontologie de la profession de vétérinaire est en cours d'adoption. Les vétérinaires privés approvisionnent 50 à 60% du marché en médicament.
Fruits et légumes	3. Législation de l'abrogation de la taxe sur le bétail	Avant mai 1992			Le bétail n'est pas frappé de taxe locale ni de régime commun
	4. Protection juridique des pistes à bétail et décentralisation de leur gestion	Fin 1992	1995	MAT 7ème FED	Les pistes à bétail sont déterminée par l'arrêté 0012/FPA/AGRI-RAMMET/MAT/MF du 05 septembre 1989. Une étude sur la gestion décentralisée des pistes devrait démarrer en Nov 1995 (financement 7ème FED). Les vétérinaires privés contestent la véracité des prix de l'ONAVET
Fruits et légumes	5. Instauration de la vérité des prix pour les médicaments vétérinaires à l'ONAVET	Fin 1992			Comité n'a pas encore vu le jour
	6. Crédit au comité professionnel de réflexion et du suivi du plan d'action de l'élevage	Fin 1994		Etat CCE 7ème FED	Le programme national de développement laitier assure le suivi
Fruits et légumes	7. Mise en place d'un système de suivi et d'information sur la production laitière	Fin 1992		PSAE 7ème FED	Le désengagement de l'Etat a été effectif depuis 1992.
	1 Désengagement total de l'Etat de l'UCOBAM et apurement du passif dans les conditions du PAS	Fin 1992		UCOBAM	La privatisation de FLEXFASO a eu lieu en 1995, la nouvelle direction est en place depuis juin 1995. L'Etat garde 25% du capital mais est prêt à les céder. Les dettes à court termes de la société s'élèvent actuellement à 370 - 400 millions de cfa.
Fruits et légumes	2. Désengagement d l'Etat de FLEXFASO			FLEXFASO	Les engrains et semence ont été recensés de la catégorie II à la catégorie I du régime douanier. La TVA ne s'applique pas aux intrant (engrais, semence, insecticide)
	3. Application à la filière fruits et légumes de la nouvelle fiscalité en cohérence avec les autres secteurs				Régime d'admission temporaire permettant une exonération des droits de douanes et de la TVA sur les cartons réexportés est en place
Fruits et légumes	4. Levée des obstacles à l'importations des cartons d'emballage	Avant mai 1992	30 juin 1993	ASI SONACEP	

Source: Programme d'ajustement du secteur agricole: évaluation de la première phase Paris janvier 1996 L. Chabeau, J. Macrae M. Savadogo

**ANNEXE 3 : MESURES DE PASA MALI**

## Tableau

**Tableau 1: Résumé des mesures influant sur l'efficacité de la production agricole**

OBJECTIFS VISES	ACTIONS MISES EN OEUVRE	PERIODE DE MISE EN OEUVRE	ETAT D'AVANCEMENT DANS L'EXECUTION
1. Promouvoir et diversifier la production agricole; accroître la sécurité alimentaire.	1. Restructurer la filière coton; 2. Améliorer les pratiques culturales; 3. Procéder à des révisions annuelles des prix au producteur du coton en fonction de l'évolution des prix à l'exportation; 4. Restructurer l'Office du Niger; 5. Appliquer les mécanismes mis en place dans le cadre du fonds de stabilisation du prix du coton; 6. Améliorer l'efficacité des services de recherche et de vulgarisation agricole; 7. Transformer SUKALA en Société Mixte et liquider l'OTS; 8. Réorganiser cinq autres ODR et limiter leur rôle à la prestation de services publics; 9. Restructurer le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement pour renforcer et réorienter ses services agricoles;	1990-96 1990-96 1992-94 1980-89 1992-94 1992-94 1992 1992-94 1996-97	En cours jusqu'en 1998 En cours jusqu'en 1998 En cours jusqu'en 1998 En cours jusqu'en 1998 En cours d'exécution En cours d'exécution En cours d'exécution En cours d'exécution En cours jusqu'en 1999
2. Améliorer la gestion des ressources naturelles	1. Mettre en oeuvre le plan de lutte contre la désertification et le programme de gestion des ressources naturelles dans le cadre de la stratégie de l'environnement.	1992-94	En cours d'exécution, Finalisation prévue pour Décembre 1997
3. Intensifier et diversifier les productions animales	1. Initier des programmes (alimentation, développement du secteur privé, appui aux filières lait et viande)	1982	En cours d'exécution

Source: Documents cadre de Politiques économique et financière à moyens termes du Mali.

**Tableau 2: Résumé des mesures relatives au fonctionnement des marchés des produits agricoles**

OBJECTIFS VISES	ACTIONS MISES EN OEUVRE	PERIODE DE MISE EN OEUVRE	ETAT D'AVANCEMENT DANS L'EXECUTION
1. Promouvoir et diversifier la production agricole; accroître la sécurité alimentaire.	1. Restructurer l'OPAM; 2. Libéraliser le marché céréalier; 3. Constituer un Stock National de Sécurité 4. Réguler le marché céréalier 5. Restructurer l'Office du Niger; 6. Etablir une politique cohérente et transparente en matière de taxation des importations de riz;	1980-85 1980-89 1988-90 1988-90 1980-89 Décembre 1996	En cours d'exécution Exécutée En cours d'exécution En cours d'exécution En cours d'exécution En cours d'exécution
2. Relancer et moderniser la commercialisation des produits animaux	1. Initier des programmes (bétail-viande; lait; cuirs et peaux)	1982	En cours d'exécution

Source: Documents cadre de Politiques économique et financière à moyens termes du Mali.

**Tableau 3: Résumé des mesures destinées à élargir la participation des ruraux aux politiques de développement du secteur de l'agriculture**

OBJECTIFS VISES	ACTIONS MISES EN OEUVRE	PERIODE DE MISE EN OEUVRE	ETAT D'AVANCEMENT DANS L'EXECUTION
1. Promouvoir et diversifier la production agricole; accroître la sécurité alimentaire	1. Prendre des dispositions pour que les agriculteurs participent à la gestion du fonds de stabilisation du coton; 2. Assurer l'accès des agriculteurs et des associations villageoises au capital de la CMDT; 3. Favoriser la participation des organisations paysannes à la commercialisation des céréales.	1992  1993  1986	En cours d'exécution  En cours d'exécution  En cours d'exécution

**ANNEXE 4 : MESURES DE PASA COTE D'IVOIRE**

## Mesures prévues dans le cadre de CARE<sup>1</sup>

Politiques	Objectifs	Mesures prévues	Calendrier d'exécution	Observations
Reformes des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création des incitations à la production, et de stimuler la production intérieure tout en supprimant les subventions onéreuses,</li> <li>- réduction des coûts de transport maritime en vue d'améliorer la compétitivité des exportateurs tout en réalisant le coût pour le consommateur des biens importés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réduction des taxes à l'exportation sur le café et le cacao,</li> <li>- élargissement de l'assiette des taxes à l'importation par la réduction des exemptions sur les DUS et sur les BNT,</li> <li>- suppression du taux maximum de TVA de 35 % et l'abaissement du taux standard de 25 à 20 %.</li> </ul>	1994 1994	achevé achevé
Politique commerciale et tarifaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir les réformes engagées dans le domaine du commerce international en éliminant la plupart des BNT à l'exception de celles liées à la sécurité nationale, l'environnement et la santé publique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner la possibilité de simplifier les tarifs applicables aux importations,</li> <li>- libéraliser les prix,</li> <li>- augmenter les prix au producteur de café et de cacao.</li> </ul>	1996 1992-1996 1994	en cours en cours en cours
Politique de riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteindre l'autosuffisance en riz tout en assurant la compétitivité de la filière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixation des quotas d'importation pour le riz ordinaire en 1995-96 puis en janv 97,</li> <li>- libéralisation du prix du riz ordinaire importé (droit de douane = 15 %),</li> <li>- libéralisation du prix de cargo (1995) et ordinaire (1996),</li> <li>- élimination des systèmes de péréquation sur les transports,</li> <li>- libéralisation du prix de riz de luxe (droit de douane = 25 %)</li> <li>- privatisation des silos et rizeries.</li> </ul>	1995-1997 1996 1995-1996 1994 1994	non achevé non achevé non achevé non achevé non achevé

<sup>1</sup> Nous avons reporté dans les tableaux uniquement les réformes qui touchent directement le secteur agricole

## Mesures prévues dans le cadre de CASA

Politiques	Objectifs	Mesures prévues	Calendrier d'exécution	Observations
Politique café-cacao	reiance de la productivité à travers la réhabilitation et la création de plantations	- suppression des centres d'achat gérés par la CAISTAB et le rôle de la Caisse dans la péréquation des coûts de transport, - mise en place par la CAISTAB d'un système de vente extérieur par enchères ouvertes aux exportateurs et compétiteurs extérieurs et contrôle d'application du système, - libéralisation de la commercialisation extérieure du café, - réduction des frais de fonctionnement de la CAISTAB de 40%, - Augmentation prix au producteur(+16% cacao + 8% café), - constitution de réserve de stabilisation.	1995/96	achevé sauf deux derniers points en cours
Politique de riz	Finaliser les réformes engagées dans le programme CARE.	- libéralisation prix de riz ordinaire et suppression de la péréquation transport, - dissolution de la CGPP,	1995/96	Complètement achevé.
Politique dépenses publiques en agriculture		- élimination de quota sur importations de riz ordinaire. - adoption d'un budget investissement agriculture pour 1996 en cohérence avec le programme triennal 95-96.	continu	Commencer en 1996
Politique commerciale et tarifaire	renforcer et finaliser les mesures du Programme d'Ajustement Sectoriel Compétitivité (PASCO);libéralisation du commerce internationale.	- élimination des BNT sur le tabac, café, textiles synthétiques, sacs usages , - élimination des BNT sur outillage agricole, farine de blé effectif de protection à 40 % au moins - libéralisation des prix des produits agricoles et réduction taux simutanés avec privatisation CIDT et Sodesucré, - révision annuelle de DUS sur café et cacao, avec objectif taux de 20 % du prix export pour cacao et 7 % pour café	fin 1996 fin 1996	non commencé
Politique de privatisation des entreprises		- définition stratégie privatisation sodesucré : mise en vente, sélection des offres et négociation - définition stratégie privatisation CIDT : choix, sélection des compétiteurs, adjudication et négociation.	1997 1996 1996	non commencé en cours en cours

**ANNEXE 5 : MESURES DE PASA SENEGAL**

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
3 Riz Importé	31 Amélioration de la sécurité alimentaire	3.1.1 Libéralisation des importations & de la distribution du riz entier & intermédiaire : Suppression régime autorisation préalable (décret 92-155 du 22 Janvier 1992); retrait de la CPS des import. de riz & Prélèvement forfaitaire sur les importations de riz entiers & intermédiaires: Evaluation et réajustement annuel	Jan 92	D. 92.155 du 22.01.92 portant organisation des importations de riz entier et intermédiaire
	3.1.2	Jan 95 Prélèvement effectué d'office, cf ord. du 28.07.90.		
	3.1.3a	Libéralisation de la distribution du riz brisé: Liberté d'approvisionnement accordée aux commerçants au port et aux magasins C.P.S.P	Déc 93	mesure réalisée.
	3.1.3b	Répercussion intégrale de la subvention transport dans toutes les régions		
	3.1.3c	Libéralisation des marges de distribution dans toutes les régions	Mar 95	Effectif avec la libéralisation de la distribution du riz dans les régions.
	3.1.3d	Libéralisation de la distribution du riz brisé: Désengagement de la CPS de la distribution du riz brisé & fermeture des magasins dans toutes les régions sauf Dakar	Mar 95	Ct D.95.292 du 15.03.95 portant modification de l'art 3 du D.95-677 portant application des art 44
	3.1.4a	Libéralisation des importations de riz brisé: Test par octroi aux privés sénégalais d'un quota de 60 000 t de riz importé	Mar 95	64 de la Loi 94-63 sur prix, concurrence & contentieux
	3.1.4b	Libéralisation des importations de riz brisé: Mise en place de procédures d'appel d'offres pour l'importation de riz brisé en remplacement des contrats de gré à gré	Avril 94	Tous les magasins des régions sont fermés.
	3.1.4c	Libéralisation des importations de riz brisé: Abandon des prix administrés de gros & fermeture du magasin de Dakar	Mai 94	réalisée
	3.1.4d	Fermeture du magasin gros de Dakar		
	3.1.5	Restructuration de la CPS:Démarrage de l'étude sur la restuct. de la CPS limitant ses missions (suivi filière, passation de contrat avec sect.privé pour les importations brisé d'urgence et gestion stock sécurité).	Avril 94	Effectif.
	3.1.6a	Restructuration de la CPS: Adoption des conclusions de l'étude	Mar 95	Effectif. Mise en application, ct le 95-292 du 15.03.95
	3.1.6b	Restructuration de la CPS: Crédit de la Cellule de gestion et le suivi filière du Marché du riz : Ajustement du décret de création et établissement d'un comité de supervision (CSP) de l'INR, MAM, MRED, et GIREP.	Fev 96	Réalisée
	3.1.6c	Restructuration de la CPS: Liquidation de la CPS	Mar 95	Le Comité de Pilotage a adopté les conclusions de la phase finale de l'étude.
				Hausse des cours, mais la totelle de la supervision n'est plus nécessaire.
				La CPS a été liquidée.

Filières	Objectifs	Measures à prendre	Calendrier	Observations
2 Riz Local	2.1 Augmentation de la production & amélioration de la sécurité alimentaire	2.1.1 Libéralisation de la filière : abandon des prix administrés du paddy, Suppression de la subvention transport-libéralisation des marges,séengagement de la CTSF de l'achat & de la distribution du riz local. 2.1.2 Protection du riz local: Adoption d'un niveau de protection cumulé au maximum à 46% pour le riz local par rapport au riz importé cf Annexe 1	Jun 94 Fév 95	Effectif: Cf conseil des Min. 7.6.94 Mécanisme adoptée cf.195-26 du 29-08-95 révisée en décembre 96
22 Promotion de l'investissement privé	2.2.1a Réorganisation de la SAED : Vente rizeries SAED	2.2.1b Réorganisation de la SAED : Versement de la contrepartie de l'Etat	Mai 94	Rizeries vendues au personnel déflaté.
	2.2.1c Réorganisation de la SAED : Restructuration financière: Apurement du passif	2.2.1d Préparation Vème Lettre de Mission SAED	Déc 95	Versement effectué Financement subordonnée à l'inscription au TOFE
	2.2.2 Privatisation de la collecte, de la transformation & de la commercialisation: soumission des requêtes pour fonds de roulement des rizeries privées		Mai 94	Vème Lettre de Mission adoptée. La CNCAS a financé le fonds de roulement de 15 rizeries privées dans la vallée.

Filières	Objectifs	Measures à prendre	Calendrier	Observations
3 Riz Importé	31 Amélioration de la sécurité alimentaire	3.1.6d Restructuration de la C.P.S.P : Audit financier CPSP	Mai 95	Effectué dans le cadre de la liquidation.
		3.1.6e Restructuration de la C.P.S.P : Indemnisation du personnel	Déc 95	Indemnisation effectuée.
		3.1.6f Restructuration de la C.P.S.P : Mise en œuvre de la surveillance des marchés: -Marché International -Marché local(stock et prix)	Mar 95	En cours
		3.1.6g Restructuration de la C.P.S.P : Gestion par les privés du stock de sécurité (deux formules à l'étude): sous forme de stock outil -pour le compte de l'Etat avec incidence des frais financiers à payer par l'Etat.	Jun 95	La première formule a été recommandée ; il s'agira de s'assurer par le biais d'un stock outil qui comprendrait le stock en chargement dans les pays d'origine et le stock en cours de route
		3.1.6h Importat* en cas d'urgence dans le cadre du schéma retenu, (justifiées en cas de calamité naturelle).En effet les règles de surveillance des marchés doivent permettre de réagir rapidement en cas de baisse de stocks	Fév 96	Avec la libéralisation des importations de riz, le marché est inondé de toutes variétés.
		3.1.6i Restructuration de la C.P.S.P : retrait de la CPSP de l'importation du riz brisé.	Fév 96	La CPSP n'importe plus le riz brisé.

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
4 Arachide	4.11 Relancer la production d'arachide d'Huilerie	4.1.1.1a Elaboration d'un programme de relance de la production d'arachide conformément aux orientations du PASA et dans le cadre du PTIP	Jan 94	Programme de relance élaboré
	4.12 Améliorer la compétitivité de la filière	4.1.1.1b Mise en oeuvre du programme de relance de la production d'arachide	Jan 95	En cours .Poursuite des études en tenant compte du nouveau contexte.
	4.1.2.1 Adoption d'un mécanisme de fixation du prix plancher au producteur par les différents acteurs de la filière (évaluat* générale de la filière/étude Etat-Union Européenne)	4.1.2.1 Adoption d'un mécanisme de fixation du prix plancher au producteur par les différents acteurs de la filière (évaluat* générale de la filière/étude Etat-Union Européenne)	Mar 95	Une étude générale sur la filière est en cours pour la mise en place d'une interprofession autonome chargée de gérer la filière.
	4.1.2.2 Suppression autorisation préalable d'importation d'huiles végétales	4.1.2.2 Suppression autorisation préalable d'importation d'huiles végétales	Sep 94	Décret 94.1033 du 4.10.94 portant libéralisation import. huiles végétales.
	4.1.2.3 Libéralisation du prix à la consommation des huiles	4.1.2.3 Libéralisation du prix à la consommation des huiles	Jan 95	Meure effective .Cf D.95 77 du 20.01.95
	4.1.2.4 Mise en place d'un système de protection tarifaire à l'importation des huiles végétales brutes et raffinées origine hors CEDEAO	4.1.2.4 Mise en place d'un système de protection tarifaire à l'importation des huiles végétales brutes et raffinées origine hors CEDEAO	Jan 95	L.95.004 du 5.01.95 portant modif. des droits d'import-export inscrit au tarif des douanes Ar.00778 et 779 du 30.01.95 fixant prélevement sur les huiles végétales brutes,raffinées importées et sur l'huile d'arachide produite localement.
	4.1.2.5a Privatisation de la Sonacos: Adoption par le Gouvernement du principe de la privatisation de la SONACOS	4.1.2.5a Privatisation de la Sonacos: Adoption par le Gouvernement du principe de la privatisation de la SONACOS	Jun 93	Effectif cf CR CP du 12/05/93
	4.1.2.5b Privatisation de la Sonacos: Adoption des conclusions de la phase 2 de l'étude sur les conditions de privatisation de la SONACOS & transfert du dossier à la commission de Privatisation	4.1.2.5b Privatisation de la Sonacos: Adoption des conclusions de la phase 2 de l'étude sur les conditions de privatisation de la SONACOS & transfert du dossier à la commission de Privatisation	Sep 94	Effectif cf compte rendu réunior du comité de pilotage du 11.11.94
	4.1.2.5c Privatisation de la Sonacos: Adoption de la loi autorisant la privatisation de la Sonacos	4.1.2.5c Privatisation de la Sonacos: Adoption de la loi autorisant la privatisation de la Sonacos	Jan 95	Effectif. Cf L.95.05 du 5.01.95
	4.1.2.5d Démarrage de la phase 3 de l'étude précisant les modalités de mise en œuvre de la privatisation - Début préparation du dossier d'appel d'offres avec démarrage phase 3 de l'étude.	4.1.2.5d Démarrage de la phase 3 de l'étude précisant les modalités de mise en œuvre de la privatisation - Début préparation du dossier d'appel d'offres avec démarrage phase 3 de l'étude.	Avr 95	La phase 3 de l'étude est lancée.
	4.1.2.5e Privatisation de la Sonacos: Lancement de l'appel d'offres	4.1.2.5e Privatisation de la Sonacos: Lancement de l'appel d'offres	Sep 95	L'appel d'offres est lancée.
4.21 Stabilisation & sécurisation de la production de semences d'industrie	4.2.1.1 Mise en place d'un comité inter-professionnel des semences	4.2.1.1 Mise en place d'un comité inter-professionnel des semences	En cours	

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
4 Arachide	4.2.2 Reconstitution au tiers du capital semencier	4.2.1.2 Privatisation de la multiplication et de la distribution des semences sélectionnées et certifiées	Janv 94	Mesure en cours, l'UTIS y travaille avec les semenciers professionnels
	4.2.3 Amélioration de la qualité des semences	4.2.2.1 Maintien de la gestion par l'Etat de la production de semences de base		La privatisation de la distribution des semences est effective, cependant l'Etat gère la production des semences de base.
	4.2.3.1 Mise en place d'une réglementation concernant les semences	4.3.1 Augmenter la production d'arachide de bouché	Janv 94	Cf L 94.81 du 23/12/94 portant réglementation des semences.
		4.3.1.1 Développement de pôles régionaux de production d'ARB (Bassin arachidier, Kolda, Tambacounda, Vallée du Fleuve Sénégal)	En cours	
		4.3.2 Promouvoir l'arachide de bouché sur les marchés mondiaux	En cours	
		4.3.2.1 Création d'un label "arachide de bouché Sénégal"		
		4.3.2.2 Libéralisation totale de la sous-filière	Jun 94	Effectif- cf D 94.668 du 30/06/94 portant lib.export. de l'arachide de bouché

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
5 COTON	5.1 Augmentation de la production	5.1.1 Libéralisation de la commercialisation du coton graine, des fibres et des graines ds un cadre négocié sur des bases commerciales entre la SODEFITEK et ses clients	Nov 94	Lib. effective des graines pour la fibre , négociations en cours entre la SOD. et la FITES
	5.2 Amélioration de la Compétitivité de la filière	5.2.1 Revue de la 3 <sup>e</sup> lettre de mission	Nov 95	Comité de suivi régulièrement convoqué.
		5.2.2 Réhabilitation et modernisation des unités industrielles	Nov 95	Projet d'investissement industriel 36 LM exécuté. Projet complémentaire réaliste.
		5.2.3a Réduction des effectifs		Baisse de 700m de fcfa en 93 / 94 à 516m en 94/95
		5.2.3b Réduction des frais généraux		Baisse de 13% frais généraux.Cout de revient revus à la baisse.
		5.2.4 Détermination d'un système de prix flexible avec définition d'un prix plancher dans un cadre interprofessionnel		Prix fixé en ref. au cours mondial fixé par le Comité de Gestion du Fonds de Soutien
		5.2.5 Amélioration de la qualité de la fibre		Variété Stamf généralisé , expérimentation Stam42 en cours. Normes de conditionnement étudiées
53	Equilibre financier de la filière	5.3.1 Recentrage de l'intervention de la SODEFITEK au développement de la filière coton		Effectif-la Sodefitek n'intervient plus ds les autres secteurs.
		5.3.2 Transfert du siège de la SODEFITEK à Tambacounda		Le transfert du siège sera partiel -Condition négocié avec le partenaire financier.
		5.4.1 Dotation du fonds de soutien interne à la filière		Subordonnée au versement par l'Etat du différentiel résultant de la perte sur la vente de la fibre.
	54 Amélioration des revenus des producteurs	5.4.2 Poursuite par la SODEFITEK des missions de service public pour le développement rural dans la zone cotonnière		programme de développement local et d'appui à la filière coton identifié pour une durée de 5 ans

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
6 SUCRE	6.1 Amélioration de la compétitivité de la filière locale	6.1.1 Renégociation de la Convention CSS/Etat en vue de supprimer les monopoles de production et d'importation ainsi que les autorisations préalables, déterminer un niveau de protection , révisé du régime fiscal , douanier	Nov 94	Négoc. terminées, signat. protocoles d'acc. cf D95. 99 du 30/01/95 Ledit D. porte approbation de protocole d'accord dont la CSS cf. annexe 3

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
7 Horticulture				
7.1 Relance de la production horticole (Légumes, Fruits, Fleurs, Plantes Ornamentales)	7.1.1 Définition & mise en œuvre de projets et programmes de développement horticole conformément aux orientations du PASA et dans le cadre du PTIP 7.1.2 Privatisation de la production, la conservation et la commercialisation de semences légumières	7.1.1 Définition & mise en œuvre de projets et programmes de développement horticole conformément aux orientations du PASA et dans le cadre du PTIP 7.1.2 Privatisation de la production, la conservation et la commercialisation de semences légumières	Déc 94 Déc 95	Divers projets & programmes ont été définis. Exécution prévu dans le cadre du PISA Effectif
7.2 Promotion des exportations	7.1.3 Crédit au Marché d'Intérêt National (MIN) 7.1.4 Promulgation de la loi relative aux mesures de sauvegarde de la production nationale contre les pratiques commerciales illicites 7.1.5 Levée des autorisations préalables et mise en œuvre d'un système de protection des produits horticoles locaux par rapport aux importations hors CEDEAO (Décret sur les autorisations préalables)	7.1.3 Crédit au Marché d'Intérêt National (MIN) 7.1.4 Promulgation de la loi relative aux mesures de sauvegarde de la production nationale contre les pratiques commerciales illicites 7.1.5 Levée des autorisations préalables et mise en œuvre d'un système de protection des produits horticoles locaux par rapport aux importations hors CEDEAO (Décret sur les autorisations préalables)	Nov 94 Déc 94	Allocation de 50 ha pour abriter les locaux, recherche de financement, en cours. Dossier transmis à la Chambre de Commerce dans cadre de la politique de désengagement de l'Etat. Loi 94-68 du 3/8/94 relative aux mesures précitées
7.2.1 Normalisation des produits horticoles et promotion d'un label de qualité "Sénégal"	7.2.1 Normalisation des produits horticoles et promotion d'un label de qualité "Sénégal"	7.2.1 Normalisation des produits horticoles et promotion d'un label de qualité "Sénégal"	Sep 94	La 1.95.004 du 5.01.95 institue une surtaxe de protection sur ces produits. D 94.1426 du 26.12.94 portant libé import de la pomme de terre et des oignons.
7.2.2 Etude pour faciliter l'accès au crédit des exportateurs privés de produits horticoles	7.2.2 Etude pour faciliter l'accès au crédit des exportateurs privés de produits horticoles	7.2.2 Etude pour faciliter l'accès au crédit des exportateurs privés de produits horticoles	Sep 94	Projet décret de création et d'orga. du centre de contrôle de qualité élaboré.
7.2.3 Assainissement de l'affrètement pour une réduction des coûts de transport	7.2.3 Assainissement de l'affrètement pour une réduction des coûts de transport	7.2.3 Assainissement de l'affrètement pour une réduction des coûts de transport	Jan 95	Recherche de financement pour la mise en place du centre de contrôle de qualité. Mise en place d'un fonds de garantie des prêts.
7.2.4 Amélioration du transport par fret aérien et promotion du fret maritime	7.2.4 Amélioration du transport par fret aérien et promotion du fret maritime	7.2.4 Amélioration du transport par fret aérien et promotion du fret maritime		Charactérisation des vols Air Afrique grâce au fonds de Garantie et d'Affrètement. A la suite des négociations avec la pool aérien un quota a été fixé pour les produits horticoles. Les négociations se poursuivent

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
Élevage				
	8.1 Amélioration de la couverture sanitaire	8.1.1 Déseigagement de l'Etat des soins vétérinaires à privatisation des activités de médecine vétérinaire	Feb 96	Effectif
		8.1.2 Renforcement de l'Etat dans l'exercice de ses missions de service public : inspection et contrôle sanitaire, intervention en cas d'éclatement des épidémies	En cours	
		8.1.3 Répartition des charges de la lutte contre les épidémies (cout de la vaccination entre l'Etat et les éleveurs)		Effectif
	8.2 Développement et valorisation des productions animales	8.2.1 Amélioration en vue de la privatisation de l'unité de production de vaccins de l'ISRA	Déc 94	Programme National Spécial de Développement de l'Elevage élaboré
		8.2.2a Amélioration des circuits de commercialisation : assainissement des circuits de commercialisation par la réactualisation de la réglementation en vigueur	Jun 95	la mesure connaît une exécution avec: L.94-67 du 22.08.94
				supprimant l'autorisation préalable à l'exercice de certaines activités, le D.95-132 du 01.02.95 libéralisant l'accès à
				25 professions, et la révision en cours du D.62-258 relatif à la police sanitaire
		8.2.2b Amélioration des circuits de commercialisation : organisation des intervenants de la filière	Jun 95	l'organisation des producteurs étant de la filière entre dans le cadre de l'organisation générale des éleveurs dont le processus est engagé avec le renouvellement des
				dix instances associatives existantes; il est prévu un audit du système
	8.2.2c Amélioration des circuits de commercialisation : mise en place d'un crédit de commercialisation adapté	Jun 95	Ligne de crédit disponible dans le cadre du projet PARC	
	8.2.2d Amélioration des circuits de commercialisation : normalisation de la qualité des viandes	Jun 95	Realisée	
	9.1.3 Amélioration de la qualité des productions animales et adaptées aux importations étrangères	Jun 95	Avant la dévaluation, les 91 sociétés filiales sont devenues compétitives. Cette période n'a pas	

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
8.1 Elevage	8.2 Développement et valorisation des productions animales	8.2.3 Adaptation du niveau de protection des productions animales locales par rapport aux importations origine hors CEDEAO	Déc 95	plus nécessaire.
8.3 Développement des exportations	8.3.1 Lever les contraintes d'ordre administratif fiscal & sanitaire pour favoriser l'exportation des animaux et produits animaux : décret sur les professionnels Bétail/viandes, décret sur la Police sanitaire	Contraintes levées avec le D95.132 du 01.02.95, D. sur la police sanitaire révisée.		

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Observations
9 Recherche Agricole & Vulgarisation	91 Répondre à l'attente des utilisateurs	9.1.1 Faire participer les utilisateurs des résultats de recherche à la définition & à la réalisation des activités de recherche en milieu réel 9.1.2 Définir conjointement avec les partenaires des programmes de recherche axés sur les contraintes majeures de développement agricole	9.1.1 En cours 9.1.2 Comité programme mis sur pied pour études.	
	92 Meilleure valorisation des résultats de la recherche	9.2.1 Renforcer les liens entre la recherche, la vulgarisation, les écoles de formation professionnelle & les bénéficiaires pour créer un véritable partenariat	9.2.1 Un véritable partenariat s'est instauré entre les différents acteurs .	
	93 Développer la coopération régionale en matière de recherche	9.3.1 Participation à la mise en réseau et à la spécialisation des centres de recherche au niveau régional	9.3.1 Projet de mise en place d'un réseau scientifique au niveau de la sous région	
	94 Renforcer les capacités opérationnelles de l'I.S.R.A	9.4.1 Statut de l'ISRA: Transformation de l'ISRA en établissement Public à caractère Scientifique	Jun 95 Les textes réglementaires concernant la réorganisation de l'ISRA ont été soumis au MRET pour études	
	9.4.2a Financement de la Recherche: Accroître le financement stable de l'ISRA par le budget de l'Etat	Jan 95 Réalisée		
	9.4.2b Financement de la Recherche: Apurement du passif de l'ISRA	Déc 96 Des schémas d'apurement sont à l'étude , dettes croisées, recherche de financement...		

Filière	Objectifs	Measures à prendre	Calendrier	Observations
10 Crédit rural	101 Crédit adapté aux besoins du monde rural	10.1.1a Diversification & Décentralisation d'un crédit de proximité: Parachever la privatisation de la CNCAS & le désengagement effectif de l'Etat		Actions en vte.CNCR se propose d'acheter reliquat
		10.1.1b Diversification et Décentralisation d'un crédit de proximité: Favoriser l'émergence de structures mutualistes en relation avec le système bancaire		la CNCAS a un projet dans ce sens d'implantation de mutuelles à travers tout le pays.
		10.1.1c Diversification et Décentralisation d'un crédit de proximité: Application du cadre juridique spécifique aux mutuelles défini par l'OMOA		L.95.03 du 5.01.95 portant réglementation des institutions mutualistes ou
	10.2.1 Crédit conditionné remboursement: Application mesures visant à améliorer productivité circuits commercial: amélioration cadre juridique, renf.garantie, sécurisation foncière, mise en place polit. de l'épargne, création fonds calamité			coopératives d'épargne et de crédit
				Poursuite de l'action ds le cadre de l'étude sur le foncier.
	10.2.2 Mise en oeuvre du plan de développement de la CNCAS		En cours	Les contraintes du crédit rural ont été identifiées et des mesures proposées dans le cadre du PISA

Filières	objectifs	mesures à prendre	calendrier	Observations
II intrants et matériels Agricoles	III Relance de la consommation d'intrants & de matériel agricoles	III.1.1 Poursuite du désengagement de l'Etat & de la privatisation de la distribution des semences, des engrais et produits phytosanitaires	1994	L'action se poursuit en relation avec UHIS
		III.1.2 Exonération ou baisse de la fiscalité sur les matières premières destinées à la fabrication, des semences, des engrais et du matériel agricole & d'élevage		
		III.1.3 Renforcement de la libéralisation des importations et distribution des semences, des intrants et matériels agricoles & d'élevage		
		III.1.4 Renforcement du rôle de l'Etat dans le contrôle de qualité des produits et matériels importés	Effectif, cf b 94.1171 du 31.10.94 et 94.669 du 30.06.94.	
		III.1.5 Exonération ou baisse de la fiscalité sur les matériels agricoles & d'élevage, semences, engrais et autres intrants agricoles		Les D. portent libér. import. de sacs, engrais et céréales.
		III.1.6 Facilitation de l'accès au crédit pour relancer la consommation d'engrais, de produits phytosanitaires, et de matériels agricoles et d'élevage	En cours, ref codex alimentarus.	
Promotion de l'utilisation des semences et matériels génétiques sélectionnées	III.2.1 Exonération de la fiscalité sur les semences et matériaux	ces mesures ont été proposées mais mise en oeuvre permettrait d'atteindre un taux d'intérêt à un chiffre.	Effectif	

L'objectif	Objectifs	Mesures à prendre	Conduite	Observations
1.3 Sécurisation foncière et gestion des ressources naturelles (GRRN)	13.1 Faire participer les populations à la GRN	13.1.1 Mise en place d'un cadre institutionnel de gestion des ressources naturelles de la base au sommet CONFER	Déc 95	Effectif et finalisé, dit 4/24/94 portant révision du Cadre
	13.1.2 Mise en place d'un schéma de GRN - FNAE			Etude sur le foncier achevée
	13.1.3 Adapter la législation à une gestion intégrée et participative des RH	13.2 Sécurisation foncière	Déc 95	La législation sera révisée à l'issue des conclusions de l'étude sur le foncier
		13.2.1 Etude Plan d'action foncier pour une gestion durable des ressources naturelles	Avr 95	Rapport final de l'étude examiné
		13.3 Amélioration des capacités de gestion opérationnelle des ressources naturelles	Déc 95	La question est étudiée dans le cadre de la régionalisation
		13.4 Amélioration du cadre de production agricole par une bonne gestion des ressources naturelles	Déc 95	Projet de régulation des sols à exécuter dans le cadre du FNA
	13.4.2 Mise en œuvre des volets environnement et GRN du PNRG		Jun 95	La mise en œuvre de cette mesure est subordonnée aux conclusions de l'étude sur le foncier
	13.4.3 Adoption et mise en œuvre du plan de directeur de la zone sylvopastorale		Jun 95	Idem

Filière	Objectifs	Measures à prendre	Calendrier	Observations
15. Suivi évaluation du programme de la LFDA, l'évaluer & mesurer les impacts	151 Suivre l'exécution de la LFDA, l'évaluer & mesurer les impacts	15.1.1 Renforcement de la capacité de formulation, de suivi, et d'évaluation du Ministère de l'Agriculture (Unité de Politique Agricole)	Nov 94	Projet phase II de l'UFA soumis aux bailleurs pour financement
		15.1.2 Crésation d'un comité interministériel de suivi de l'UFA.	Nov 94	Effectif arrêté n°94/612 du 25.01.95 portant création du Comité de Suivi.
	15.1.3 Consultation annuelle avec les bailleurs de fonds sur le volet agricole du PTIP		Nov 94	PTIP agricole préparé et adopté par la LDES finances portant approbation au PTIP 1995-1997.

Filières	Objectifs	Mesures à prendre	Calendrier	Gabarit
1.4 Restructuration institutionnelle des services d'appui	14.1 Redéfinition des missions de l'Etat	14.1.1 Redéfinition des missions de l'Etat (législation, réglementation, police, statistique, gestion des calamités naturelles, définition des politiques & stratégies); 14.1.2 définir les conditions de transfert des missions: d'apui, d'animation, de structuration du monde rural, d'assistance Technique	Jan 95 Jan 95	Définition du schéma en cours à la FFG
	14.2 Réorganisation de services de l'Etat	14.2.1 Niveau local et régional: fusion des services de terrain 14.2.1b Niveau local et régional: mise en place d'une structure de pilotage du développement rural dans la région naturelle de la Casamance 14.2.2 Niveau départemental: mise en place de structures chargées de service public	Jan 95 Jan 95 Jan 95	Toutes les mesures portant réorganisation des services de l'Etat, sont subordonnées à la restructuration inst. des services d'appui.
	14.2.3 Niveau Central: mise en place de structures centrales chargées des missions retenues: suivi/programmation, mise en cohérence, traitement & analyse des statistiques, définition de politiques, élaboration des règlements	Idem	Idem	Idem

Filières	Objectifs	Measures à prendre	Calendrier	Observations
L'orientation entre organisations socio-professionnelles privées et l'Etat	12.1 Responsabilisation des producteurs de les différentes formes d'organisations	12.1.1 Définir un cadre de concertation pour faire les organisations socio-professionnelles plus autonomes	Déc. 94	Effectif : tous les organisations socio-professionnelles actuellement existantes doivent être intégrées à l'ensemble des organisations
	12.1.2 Associer les organisations socio-professionnelles comme des partenaires dans la formulation et l'exécution des politiques	12.1.3 Encourager la dynamique de création d'organisations socio-professionnelles à formes multiples		l'ensemble des interventions pour le secteur rural. les organisations professionnelles sont maintenant associées à tous les programmes du secteur. Des OSF existent dans toutes les filières
				CNA-achats, UNIS-sémençes, CHIEH-horticulture, FGIE-elevage.

